PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SABLONS

ANNEXES

20 Octobre 2020

REF : 2018.456-E09 A

Rédigé par : Brandon STORDEUR
Vérifié par : Laure PIERSON

Partie 1 SUPPORT DE PRESENTATION COHERENCE DIAGNOSTIC-STRATEGIE-LEVIERS D'ACTIONS 3
Partie 2 SYNTHESE DU DIAGNOSTIC ET DE LA STRATEGIE 63
Partie 3 SYNTHESE DU PLAN D'ACTIONS 69

Ce document est la propriété de Vizea. Il ne doit pas être reproduit, cité ou communiqué sans son accord préalable

SUPPORT DE PRESENTATION COHERENCE DIAGNOSTIC-STRATEGIE-LEVIERS D'ACTIONS

Ce document est la propriété de Vizea. Il ne doit pas être reproduit, cité ou communiqué sans son accord préalable

COPIL – Plan d'actions – 3 décembre 2019

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) ET EPE

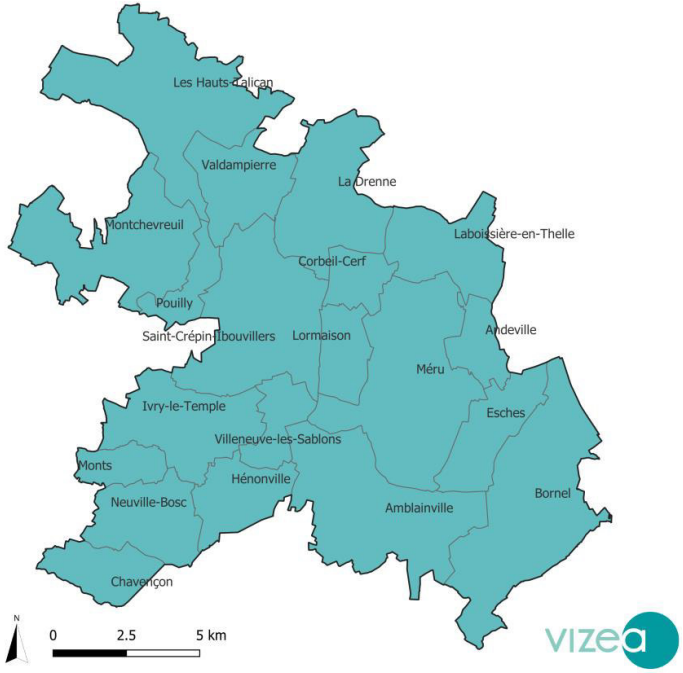

Vizea marque de LesEnR - 59, avenue Augustin Dumont - 92 240 MALAKOFF
Tél. : +33 (0)1 57 19 50 06 - Email : contact@vizea.fr - www.vizea.fr

1 Retour sur la démarche

2 Rappel sur la stratégie

3 Plan d’actions

4 Evaluation environnementale

1 Retour sur la démarche

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Où en sommes nous ?

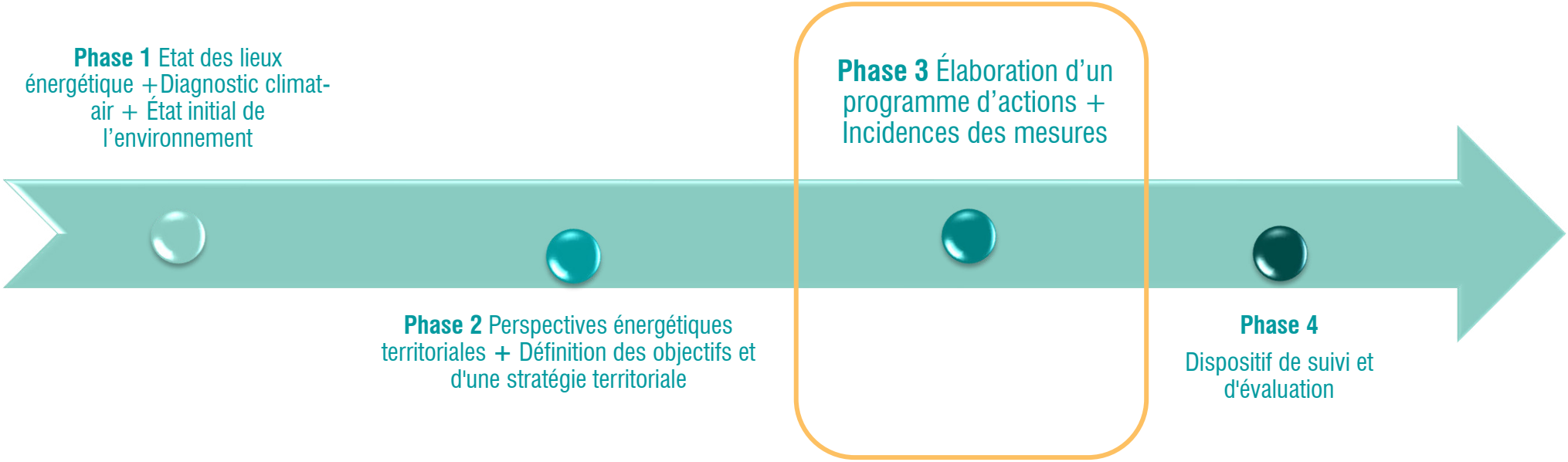

UN PLAN D'ACTIONS ISSU DU DIAGNOSTIC ET DE LA STRATEGIE RETENUE

Le rôle de coordonnateur de l'EPCI

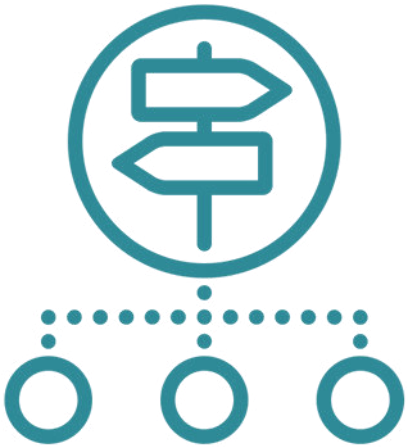

Article L2224-34 (CGCT) :

*« La collectivité est **le coordonnateur** de la transition énergétique »*

Observateur

Ex: Porte son attention

Partenaire

Ex: Contribue, apporte son aide

Facilitateur

Ex: Relais d'actions

Pilote

Ex: Actions propres de l'EPCI et des communes, sur ses compétences

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Un plan d'actions à double entrées

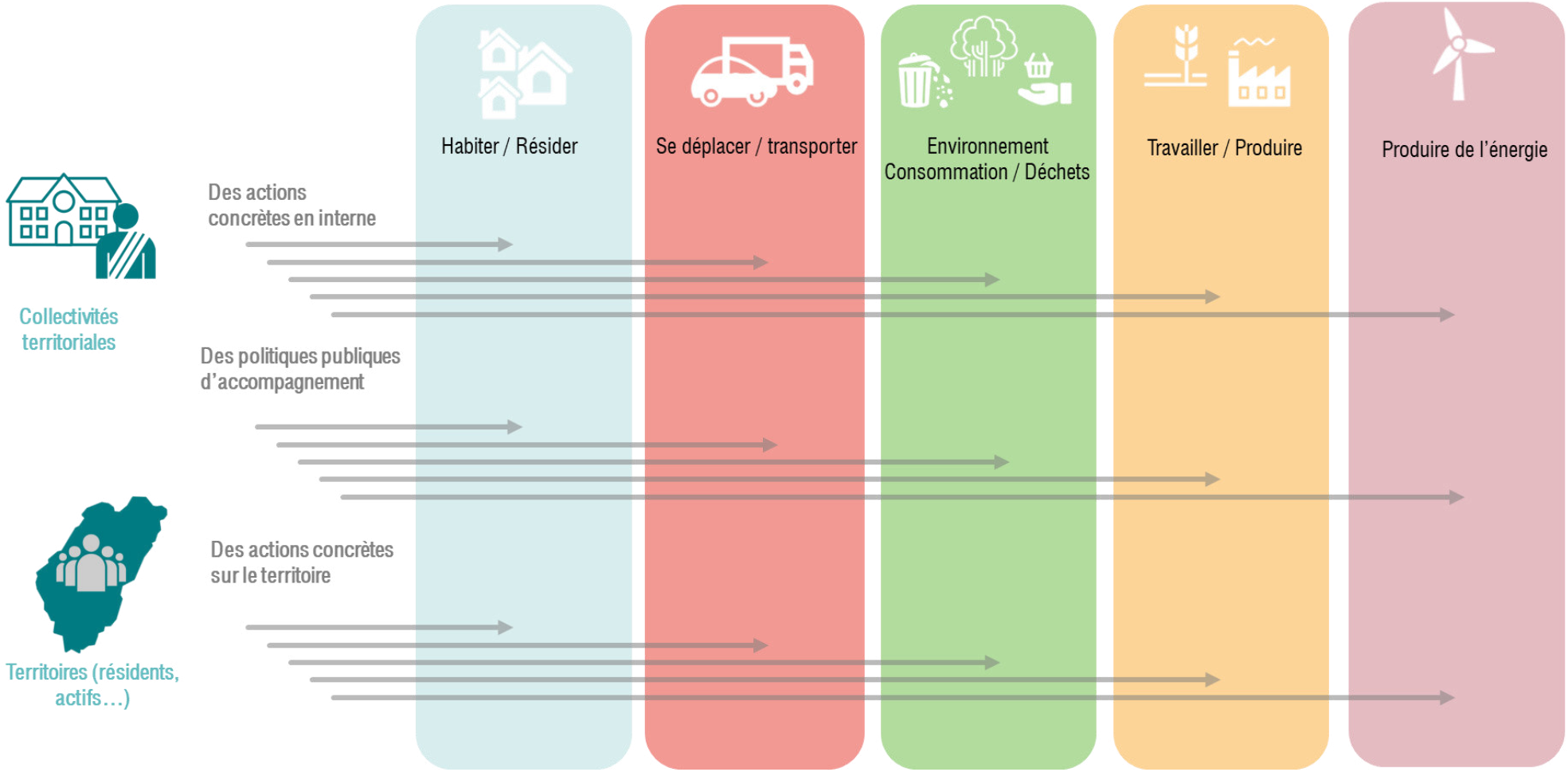

2 Rappel sur la stratégie

- Une matrice stratégique en partie basée sur les scénarios du SRCAE de l'ex-région Picardie et du Master Plan de la Troisième Révolution Industrielle (REV3)

- 3 scénarios de référence :
  - Scénario tendanciel « corrigé » (SRCAE)
  - Scénario volontariste (SRCAE)
  - Scénario dit « optimisé » (TRI REV3)

- Un quatrième scénario « mixte » (SRCAE /TRI REV 3)

METHODOLOGIE

Les nouveaux objectifs de la loi Energie-Climat

REDUIRE LA DEPENDANCE AUX ENERGIES FOSSILES

- Réduction de 40% des consommations énergétiques d'ici 2030
- Fin de la production d'électricité au charbon
- Viser la neutralité carbone à 2050

ACCELÉRER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Porter à 32% la part de la production d'énergies renouvelables d'ici 2030
- 30% des surfaces de toitures d'entrepôts et supermarchés (y/c ombrière) recouverts en panneaux solaires

LUTTER CONTRE LES PASSOIRES THERMIQUES

- Audit énergétique obligatoire dès 2022 pour mise en vente ou location
- Obligation d'information d'un acquéreur ou locataire sur ses futures dépenses énergétiques
- Interdiction d'augmentation de loyer à partir de 2021 pour les propriétaires de passoires thermiques
- Déclaration d'indécence des logements extrêmement consommateurs dès 2023
- Obligation de travaux de rénovation énergétique à l'horizon 2028 (classe E max)

CRÉER DES OUTILS DE PILOTAGE, DE GOUVERNANCE ET D'EVALUATION DE NOTRE POLITIQUE CLIMAT

MIEUX MAÎTRISER LE PRIX DE L'ÉNERGIE

- Suppression des tarifs réglementés

REDUIRE NOTRE DEPENDANCE AU NUCLÉAIRE

- 50 % de la production en 2035

RENFORCER LES CONTRÔLES POUR LUTTER CONTRE LES FRAUDES AUX CEE

- Contrôle des travaux et dispositifs subventionnés

Evolution des émissions de Gaz à Effet de Serre

- 50%

	Actuelles	*Tendanciel 2050*	*Volontariste 2050*	*Optimisé 2050*	Mixte 2050
Consommations d'énergie finale (GWh/an)	955	*933*	*595*	*523*	476

- 56%

	Actuelles	*Tendanciel 2050*	*Volontariste 2050*	Mixte 2050
Emissions de Gaz à Effet de Serre ($ktCO_2$/an)	186	*169*	*81*	81

3 Plan d’actions

PLAN D'ACTIONS

Fiche action type

ACTION 19

Répondre à l'appel à projets régional 2019-2020 « Contrat de Développement des Energies renouvelables » COTEnR

AXE 4 : Développer la production et la distribution de l'énergie en tendant vers les objectifs de Troisième Révolution Industrielle

SOUS-ACTIONS

Répondre à l'appel à projet de l'ADEME et de la Région Hauts-de-France avant le 31 décembre 2020

- Se donner les moyens d'atteindre les objectifs fixés par le PCAET en termes de production d'énergies renouvelables en contractualisant avec l'ADEME et la Région
- Construire un véritable projet de développement des EnR en traduisant les objectifs du PCAET dans le volet territorial du COTENR
- Fixer des objectifs d'intégration des énergies renouvelables dans les projets de construction ou de réhabilitation du patrimoine public

PILOTE

Élaborer un schéma directeur des énergies et des réseaux de chaleur afin d'identifier finement les potentiels et définir un plan d'actions de déploiement des énergies renouvelables et de récupération sur le territoire

- Réaliser un cadastre solaire du territoire pour permettre à tous de connaître le potentiel photovoltaïque de leur logement ou bâtiment
- Identifier les secteurs propices au développement de la géothermie en menant une étude sur le potentiel géothermique de manière à localiser et caractériser ce potentiel
- Identifier le gisement méthanisable (biodéchets alimentaire et déchets agricoles)
- Définir le gisement de boues de stations d'épuration disponible pour une éventuelle valorisation énergétique

PILOTE

Communiquer sur les différents potentiels en énergies renouvelables auprès des acteurs du territoire

- Communiquer sur ces potentiels en diffusant les études auprès des relais du territoire et notamment des relais des industriels et de la rénovation énergétique
- Mettre en place un cadastre des potentiels de développement des énergies renouvelables (notamment solaire et géothermie) sur une plateforme en ligne afin de permettant aux particuliers de connaître le potentiel réel de leur logement

PILOTE

Impliquer et coordonner les acteurs du territoire dans la mise en œuvre du plan d'actions à travers des montages d'opérations participatives

- Favoriser la création de Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) ou de Sociétés Coopératives de Production (SCOP) afin d'impliquer acteurs privés, publics et habitants dans le développement des EnR sur le territoire

PILOTE

PILOTAGE	COÛTS ET MOYENS	INDICATEURS DE SUIVI
Pilote: CC des Sablons **Partenaires :** • SE60 • ADEME • Région Hauts-de-France • Agriculteurs • Communes	Réalisation du schéma de développement des EnR entre 25 et 35 k€ Financement des études pré-opérationnelles, de l'animation et des investissement par l'ADEME et la Région via le COT EnR	• Réponse à l'appel à l'appel à projet réalisée • Schéma de développement EnR réalisé

GAIN ENERGETIQUE A 2050	GAIN CARBONE A 2050
↘ XXXX MWh Xxxxx (à quoi correspond le gain)	↘ XXXX teqCO2 Xxxxx (à quoi correspond le gain)

PROVISOIRE

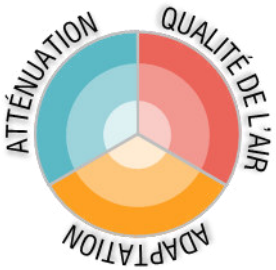

Nous évaluons sur chaque fiche-action l'intensité des bénéfices de l'action sur ces trois axes d'intervention.

N'a pas d'impact | A un impact indirect | A un impact direct faible | A un impact direct important

Gain énergétique en 2050

↘ 346 GWh

Gain carbone à 2050

↘ 69 kteqCO2

Evaluation des gains induits par l'action sur la consommation énergétique et sur les émissions carbone à 2050.

HABITER ET AMÉNAGER

37% de la consommation du territoire (1er poste) avec 955 GWh

22% des émissions (2e poste) avec 48 kt CO2 eq / an

Diagnostic

44% des logements ont été construits avant 1970

Forte prépondérance des énergies fossiles à hauteur de 70%

Stratégie à 2050

- 36%
des consommations énergétiques

- 74%
des émissions de gaz à effet de serre

Plan d'actions

A1 - Dynamiser et renforcer localement l'accompagnement à la rénovation de l'habitat et lutter contre les arnaques à la rénovation

A2 - Lutter et accompagner les ménages en situation de précarité énergétique

A-3 Prendre en compte l'impact climat dans les documents d'urbanisme

HABITER ET AMÉNAGER

3 actions

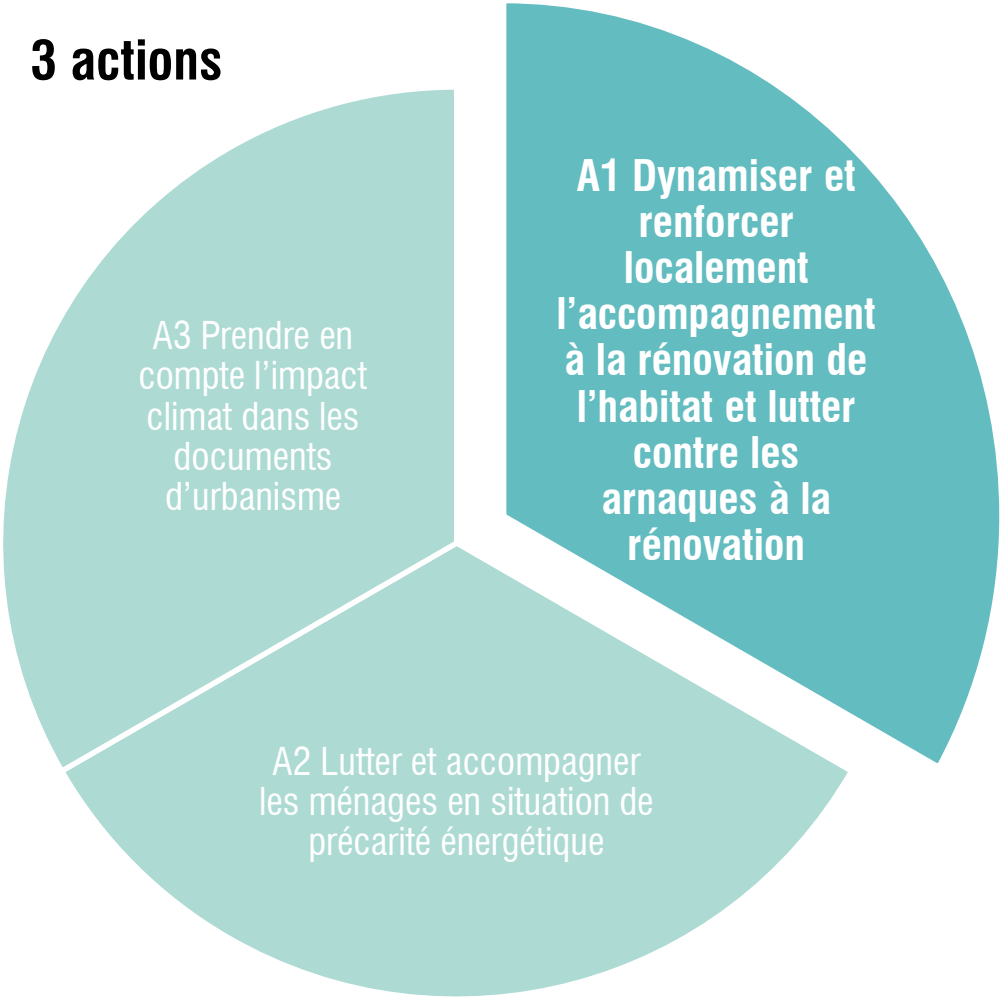

- Améliorer le réseau local de relais d'information de la rénovation énergétique
- Suivre la demande d'accompagnement et l'adapter en fonction des résultats
- Conventionner un partenariat avec le Service Public de l'Efficacité Energétique (SPEE) afin d'accompagner la rénovation locale de l'habitat
- Réaliser une thermographie du territoire pour identifier les bâtiments cibles
- Structurer le réseau de professionnels du bâtiment du territoire et promouvoir les matériaux biosourcés dans la construction et la rénovation

HABITER ET AMÉNAGER

3 actions

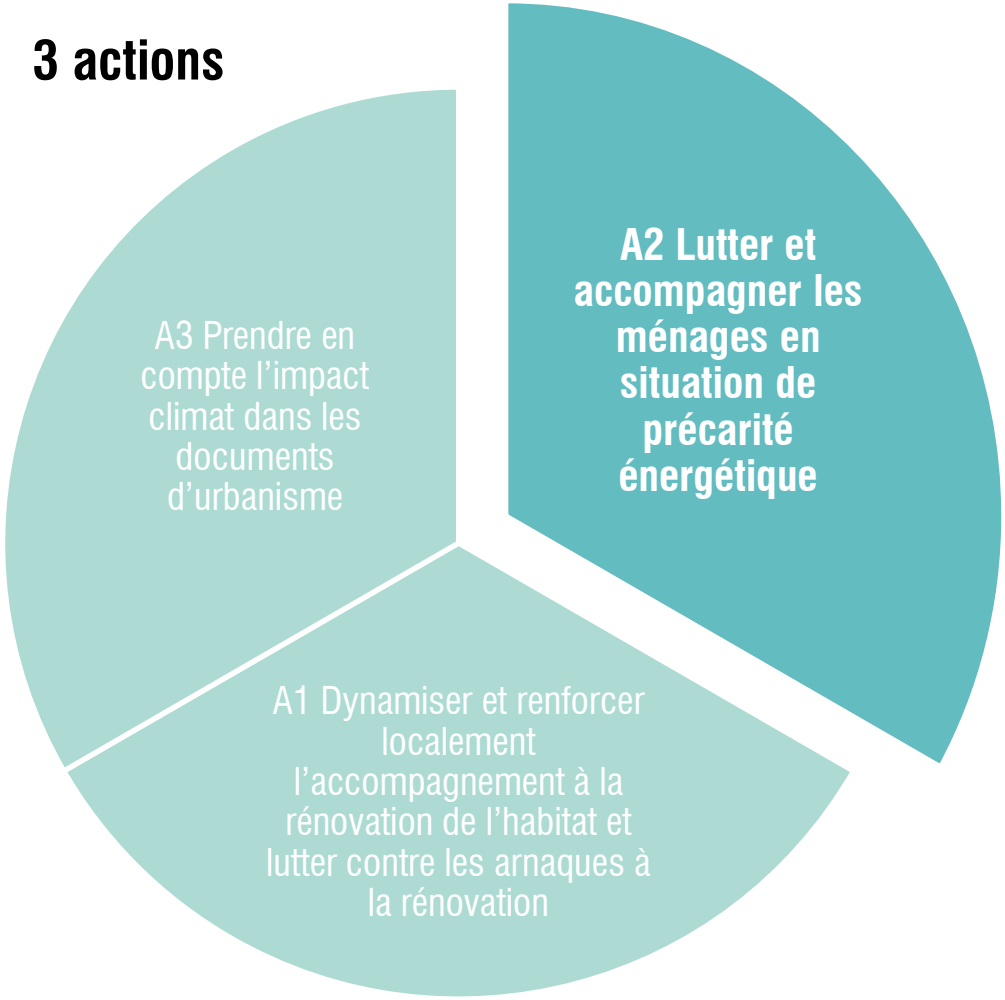

- Créer un réseau d'identification de ménages en situation de précarité énergétique
- Accompagner les ménages en situation de précarité énergétique
- Dynamiser la rénovation du parc de logements sociaux en partenariat avec les bailleurs sociaux du territoire

HABITER ET AMÉNAGER

3 actions

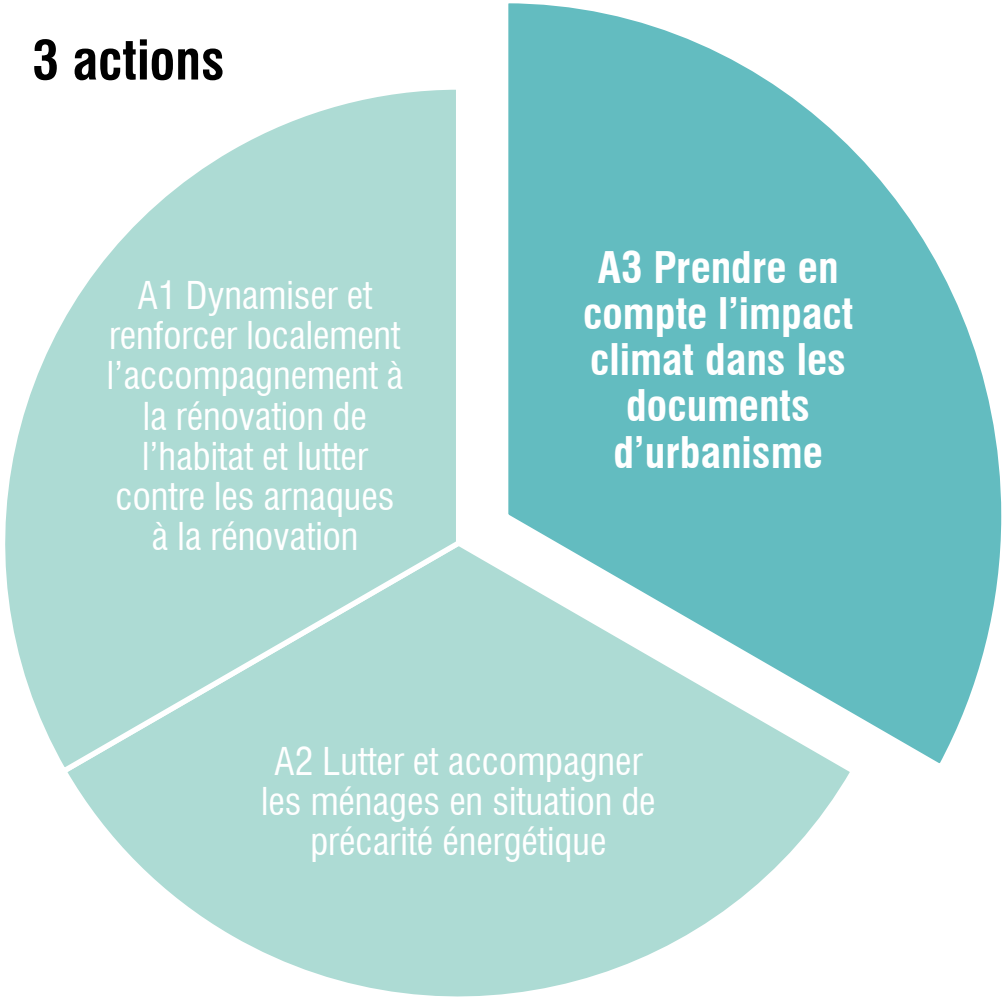

- Organiser des sessions de sensibilisation à l'urbanisme durable auprès des élus et services et des maîtres d'ouvrage du territoire
- Dans le cadre de la révision des PLU, faire le bilan de la prise en compte des enjeux climat-air-énergie et inclure des mécanismes d'incitation au développement des énergies renouvelables
- Concentrer l'urbanisation autour des centralités du territoire afin de limiter les besoins de déplacements motorisés
- Etudier le potentiel de développement de réseaux de chaleur renouvelable ou de récupération sur les quartiers urbains denses du territoire

Se déplacer et transporter

35% de la consommation du territoire (2e poste) avec 335 GWh

45% des émissions (1er poste) avec 80 kt CO2eq / an

Diagnostic

24% des GES dus aux poids lourds, 24% dus aux véhicules utilitaires

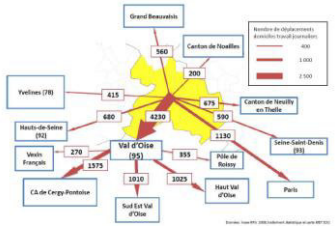

Nombreux déplacements pendulaires vers l'Ile-de-France et le Val-d'Oise

Stratégie à 2050

- 44%
des consommations énergétiques

- 54%
des émissions de gaz à effet de serre

Plan d'actions

A4 - Coordonner l'action sur les transports via l'élaboration d'un Plan de Mobilité Rurale (PMR) à l'échelle du territoire

A5 – Réduire le besoins de déplacements des actifs du territoire

A6 – Développer une offre alternative à la voiture

A7 – Réduire les nuisances liées au fret

SE DÉPLACER ET TRANSPORTER

4 actions

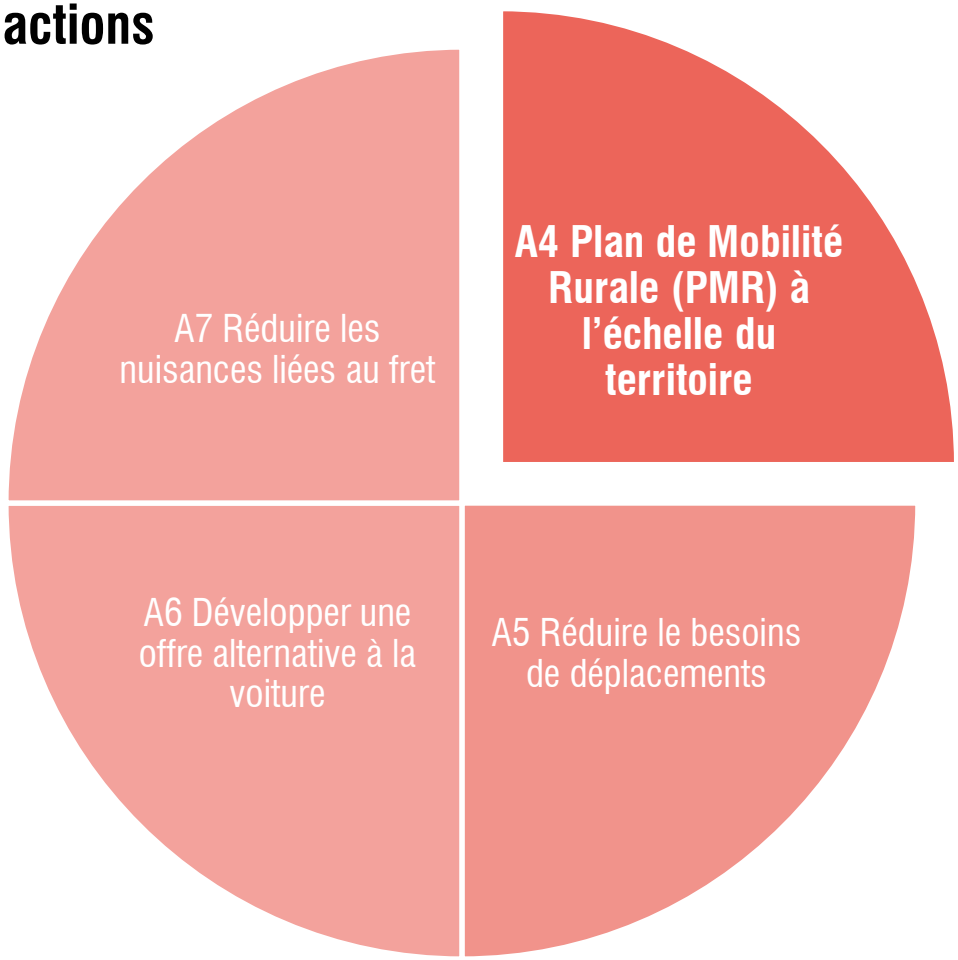

- Etablir le diagnostic des mobilités
- Définir les enjeux et objectifs du PMR
- Elaborer un programme d'actions

SE DÉPLACER ET TRANSPORTER

4 actions

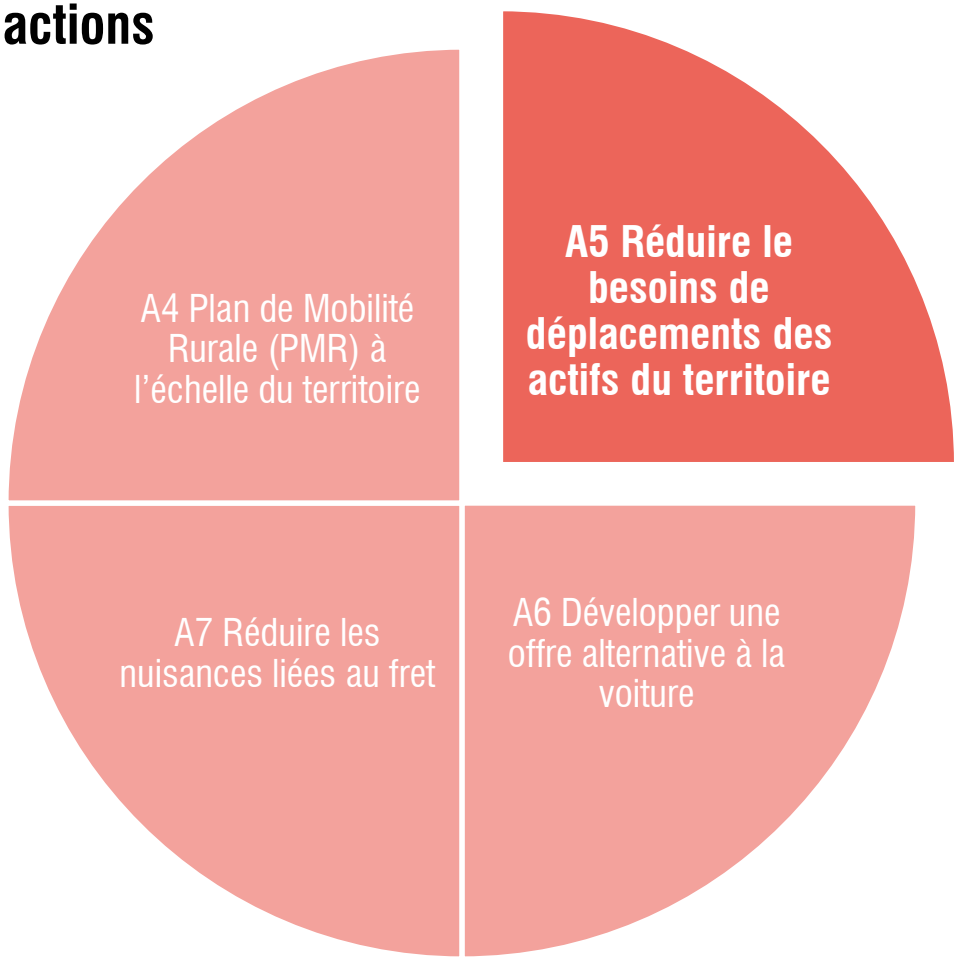

- Mettre à disposition des actifs du territoire les moyens de réduire leurs déplacements
- Encourager les entreprises à mettre en place des Plans de Déplacement en Entreprise, voire inter-entreprises
- Favoriser un urbanisme de proximité

SE DÉPLACER ET TRANSPORTER

4 actions

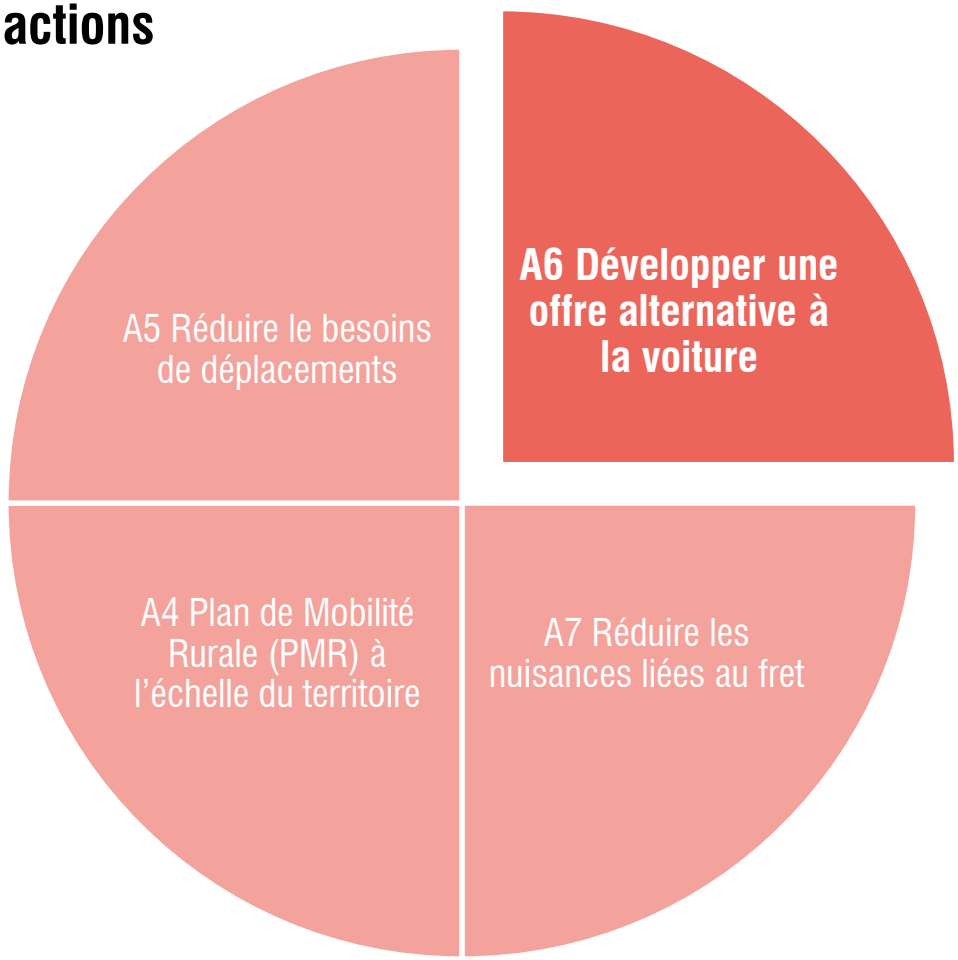

- Répondre aux besoins des habitants du territoire en assurant un transport collectif efficace
- Optimiser l'intermodalité pour favoriser la multimodalité sur le territoire
- Lancer une réflexion dans le cadre du Plan de Mobilité Rurale sur la création d'un réseau cyclable
- Développer une offre de mobilité partagée
- Réaliser une étude des besoins de développement de la mobilité électrique sur le territoire

Se déplacer et transporter

4 actions

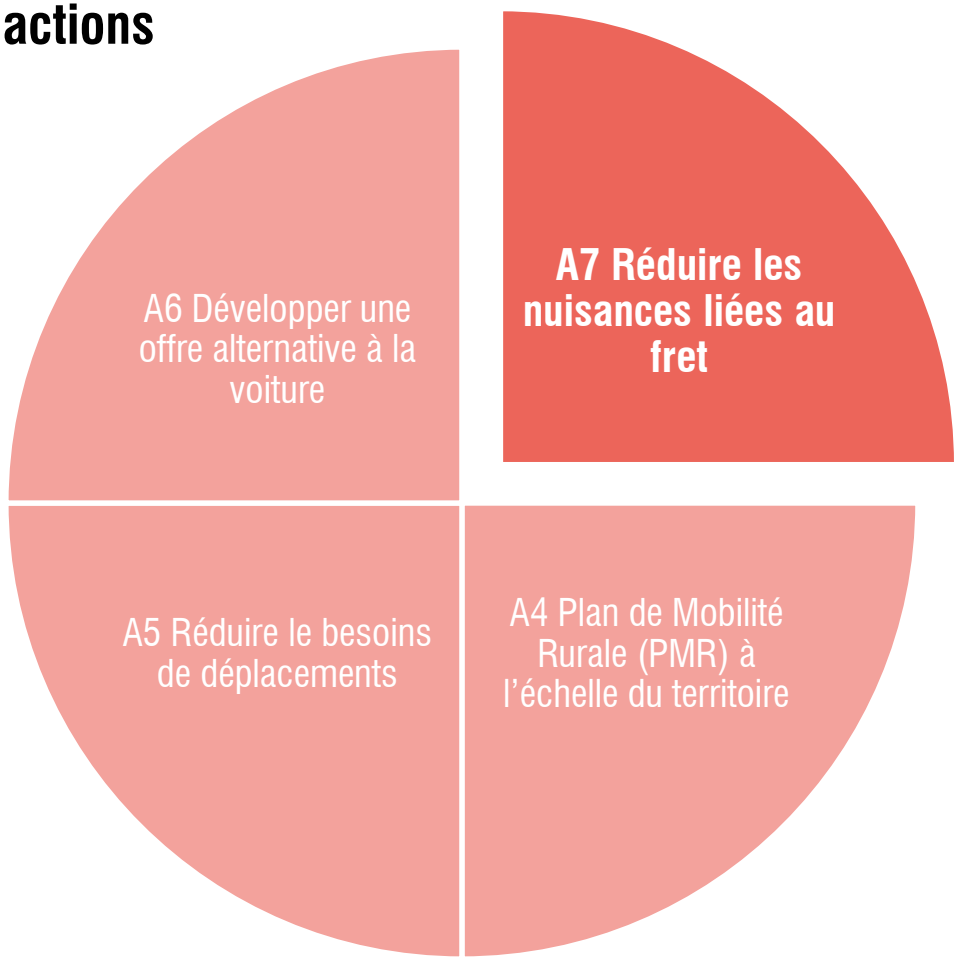

- Conduire une étude locale de la circulation des camions et de son impact sur le climat, la santé, le bruit et la sécurité routière
- Promouvoir les pratiques alternatives de transport de marchandises en définissant un plan de circulation des camions
- Recourir aux modes alternatifs au pétrole pour le transport de marchandises

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Diagnostic

427 kg.hab.an

Des zones d'intérêt écologiques à préserver

Stratégie à 2050

Préserver les milieux naturels

Se protéger des risques

Réduire la production de déchets

Consommer mieux

Préserver la qualité de l'air

Plan d'actions

A8 - Limiter la production de déchets à la source et mieux valoriser les déchets résiduels

A9 - Maintenir et accroître le potentiel de séquestration carbone du territoire sans entraver le développement de la filière bois

A10 - Economiser et préserver la ressource en eau

A11 - Anticiper les impacts du changement climatique en adaptant le territoire

A12 – Préserver la qualité de l'air

ENVIRONNEMENT, CONSOMMATION ET DÉCHETS

5 actions

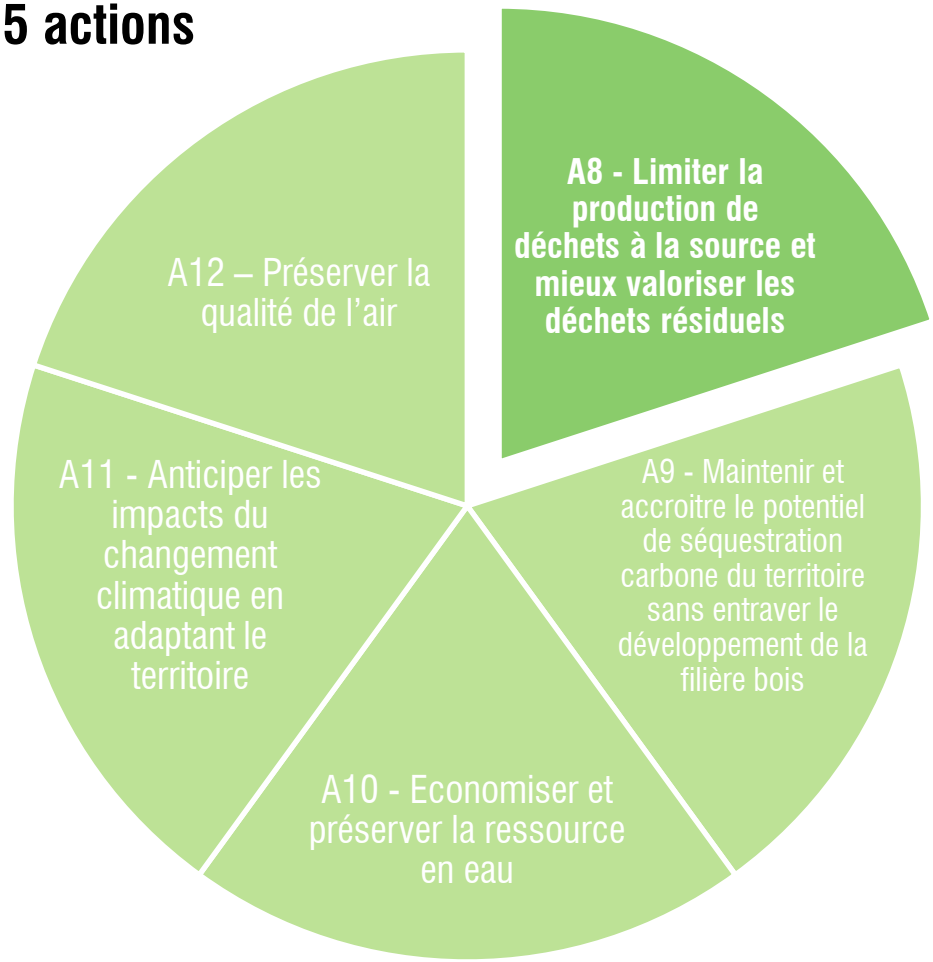

- Contribuer à la démarche Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (TZDZG) en partenariat avec le SMDO en sensibilisant à la réduction des déchets à la source
- Permettre une meilleure valorisation des biodéchets sur le territoire et anticiper les dispositions de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV)
- Optimiser les possibilités des dépôts en déchetterie (tonnages, horaires, etc.) avec les besoins des usagers du territoire
- En partenariat avec les bailleurs sociaux et les associations locales, expérimenter un défi « zéro déchet zéro gaspillage » sur le quartier de la Nacre à Méru

ENVIRONNEMENT, CONSOMMATION ET DÉCHETS

5 actions

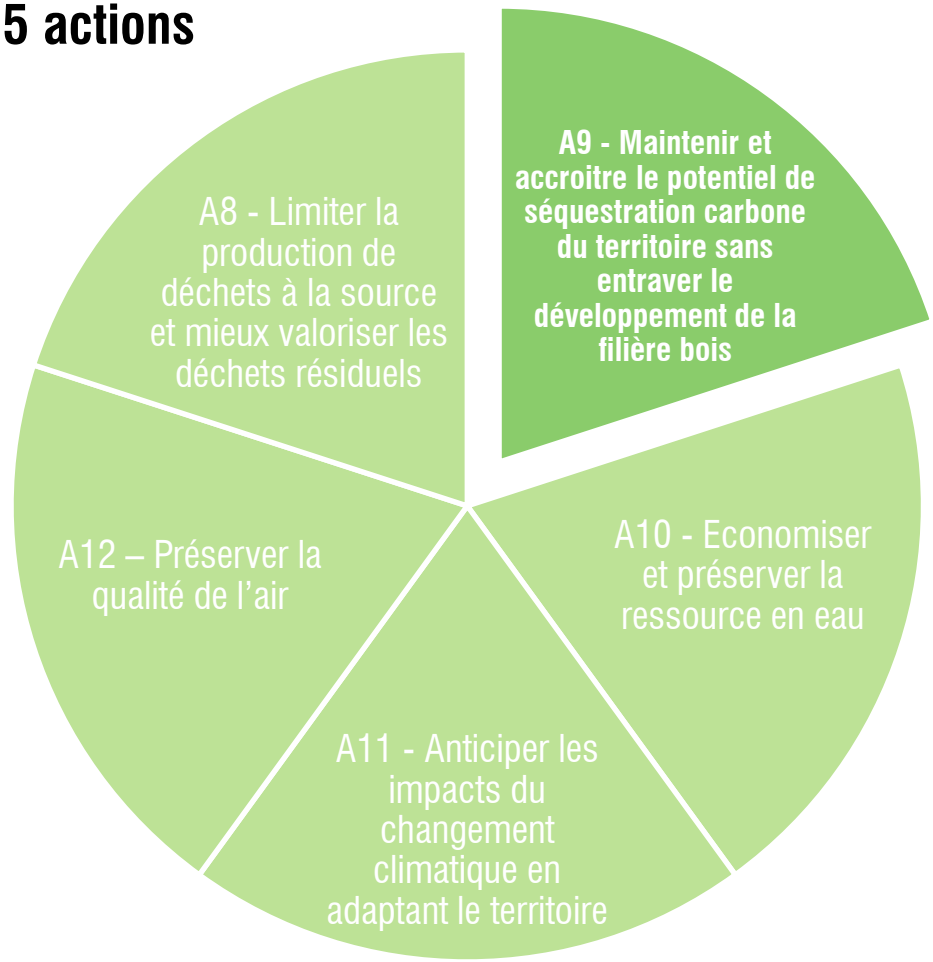

- Anticiper les migrations d'espèces induites par le changement climatique en restaurant et en renforçant les continuités écologiques de la Trame Verte et Bleue identifiée dans le SCoT
- En partenariat avec l'association les Chemins de Picardie et avec les agriculteurs, lancer une dynamique de replantation de haies
- Poursuivre la mise en place d'une gestion durable des espaces boisés et assurer un approvisionnement en bois-énergie durable
- Valoriser et faire connaître les espaces naturels du territoire d'un point de vue touristique, en partenariat avec les associations locales et l'office du tourisme des Sablons

ENVIRONNEMENT, CONSOMMATION ET DÉCHETS

5 actions

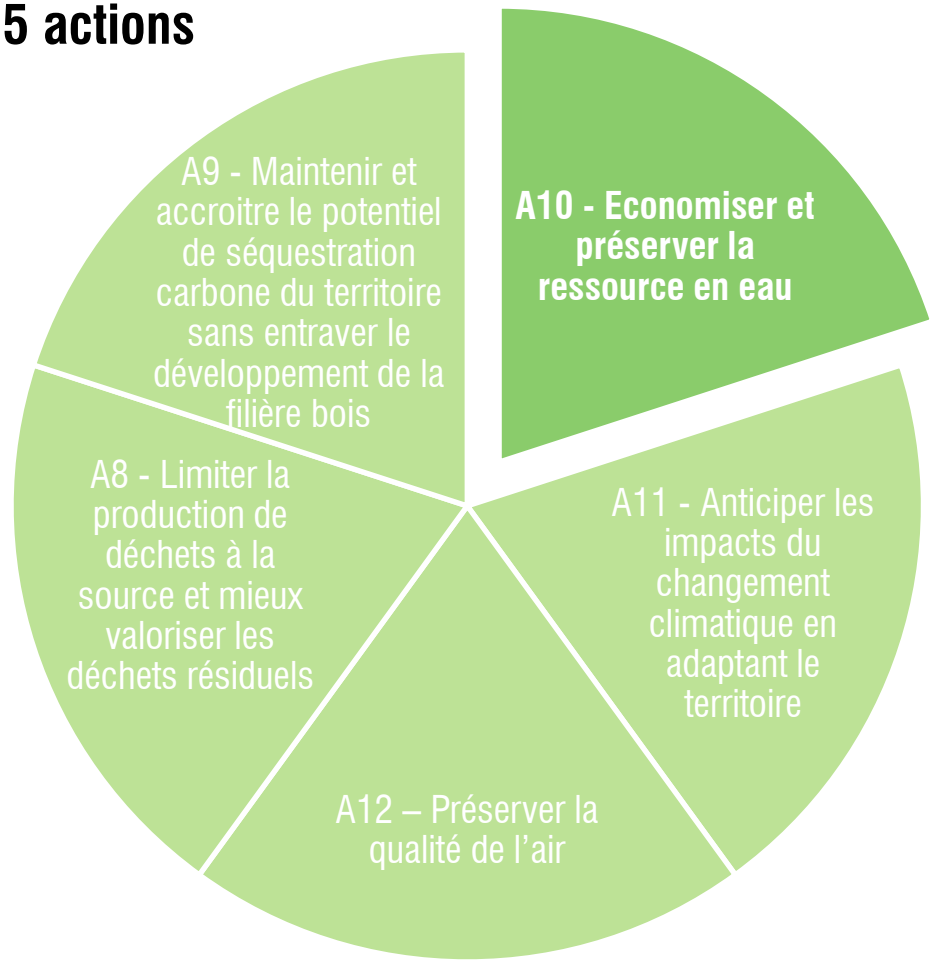

- Mieux préserver et valoriser les zones humides du territoire
- Protéger les masses d'eaux superficiels
- Elaborer un plan de lutte contre le gaspillage et la pollution de l'eau auprès des particuliers, des entreprises et des administrations
- Sécuriser l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement
- Assurer la préservation de la ressource souterraine

ENVIRONNEMENT, CONSOMMATION ET DÉCHETS

5 actions

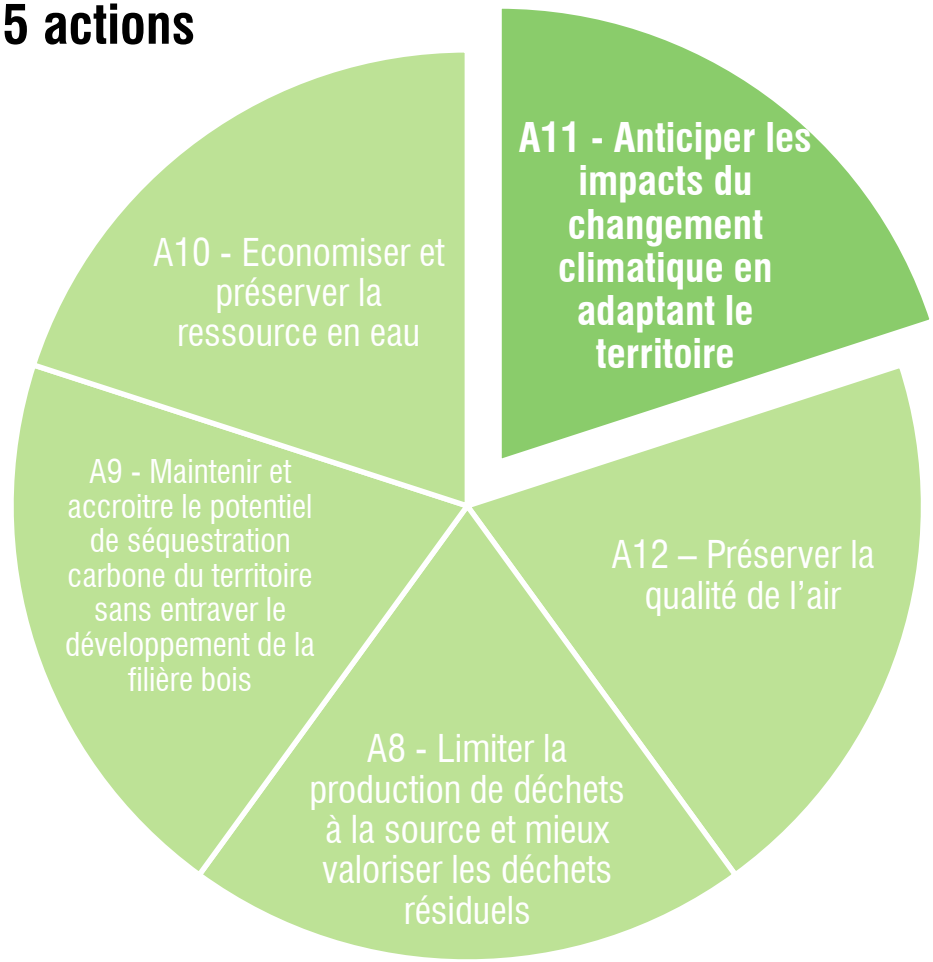

- Prévenir le risque inondation dans le cadre de la prise de compétence GEMAPI
- Se prémunir du risque de mouvement de terrain
- Lutter contre l'effet d'îlot de chaleur urbain

ENVIRONNEMENT, CONSOMMATION ET DÉCHETS

5 actions

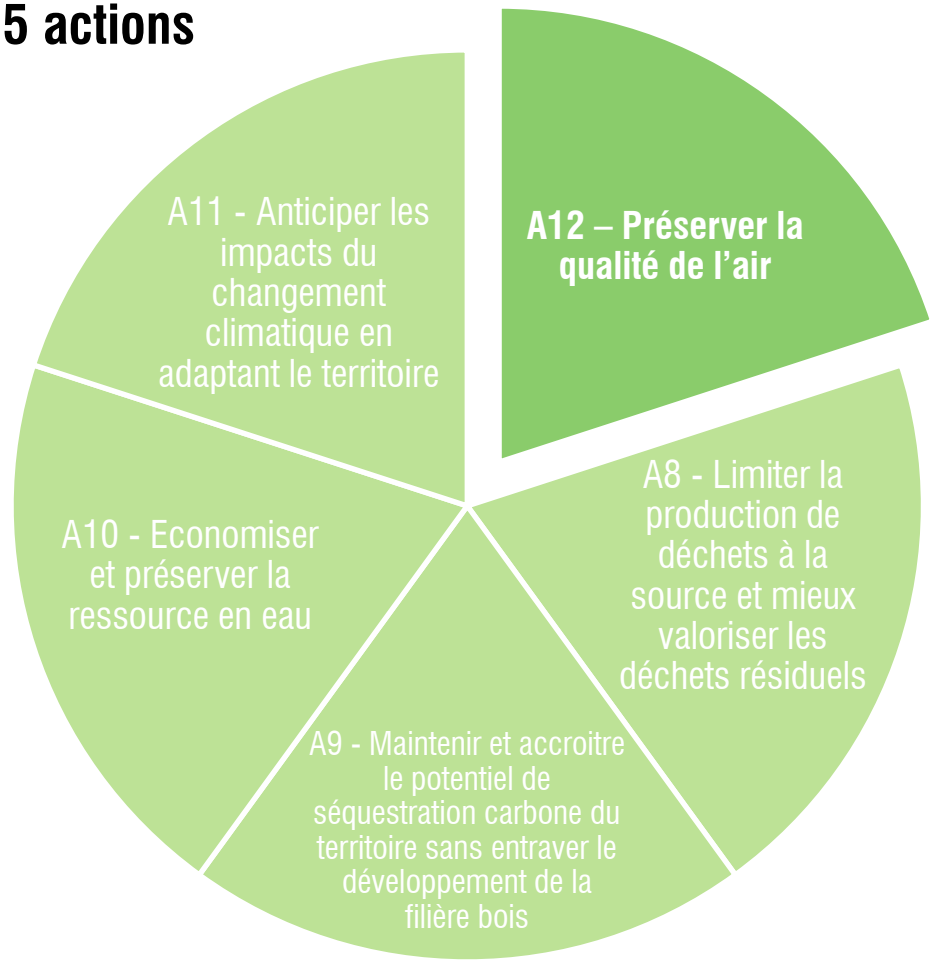

- Limiter la pollution de l'air
- Mieux connaître la pollution de l'air
- Sensibiliser à la préservation de la qualité de l'air intérieur

TRAVAILLER ET PRODUIRE

28% de la consommation du territoire (Tertiaire – Industrie – Agriculture)
34% des émissions (Tertiaire – Industrie – Agriculture)

Diagnostic

95% de grandes cultures

Un cheptel de bovins générateur de près de 4 500 teqCo2

41% d'emplois liés à l'industrie et la construction

Stratégie à 2050

Agriculture

-59% / -40%
Consommation / émissions

Tertiaire

-45% / -74%
Consommation / émissions

Industrie

- 60% / -57%
Consommation / émissions

Plan d'actions

A13 – Favoriser une alimentation locale de qualité et respectueuse de l'environnement

A14 – Etendre l'action du Groupe d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE) au-delà des Bassins d'alimentations de captages

A15 - Accompagner l'adaptation de l'agriculture au changement climatique

A16 - Initier une dynamique de changement auprès des entreprises

A17 - Encourager les entreprises à agir sur leur propre fonctionnement

A18 - Accompagner les entreprises dans le développement des énergies renouvelables et de récupération

TRAVAILLER ET PRODUIRE

6 actions

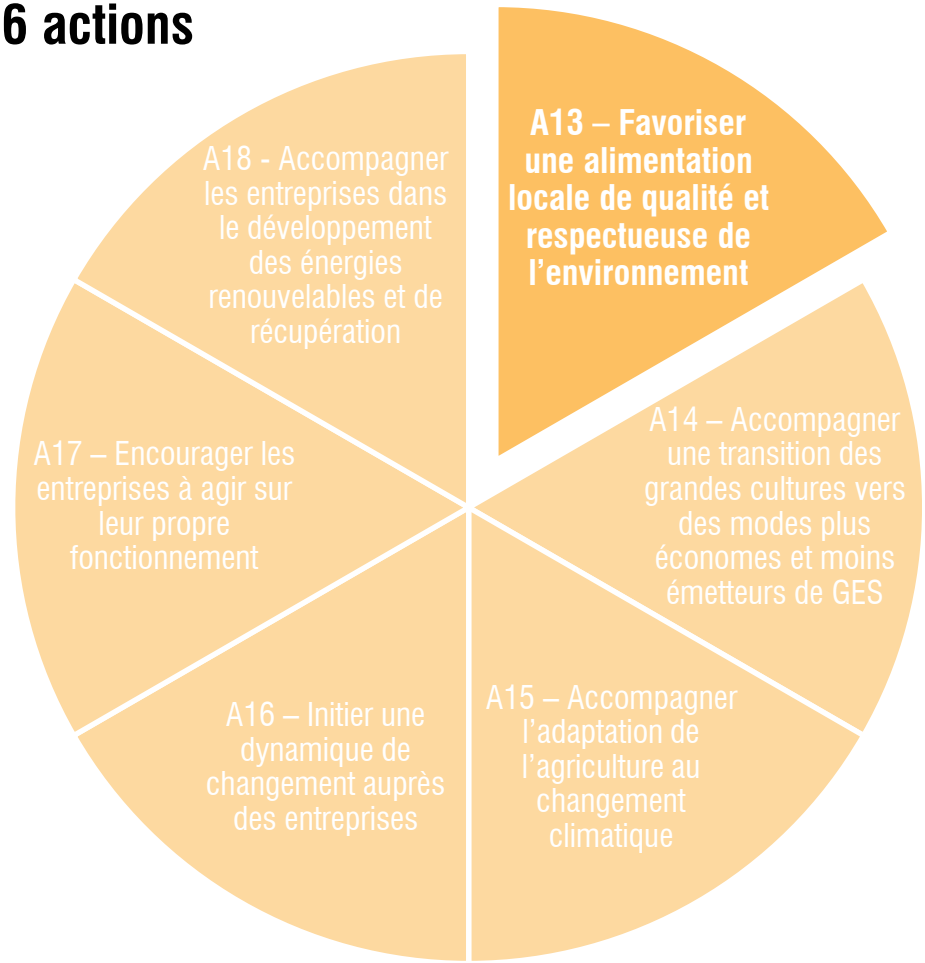

- Introduire des produits biologiques et/ou locaux en restauration collective
- Sensibiliser aux bonnes pratiques d'alimentation
- Structurer une filière courte locale et de qualité

TRAVAILLER ET PRODUIRE

6 actions

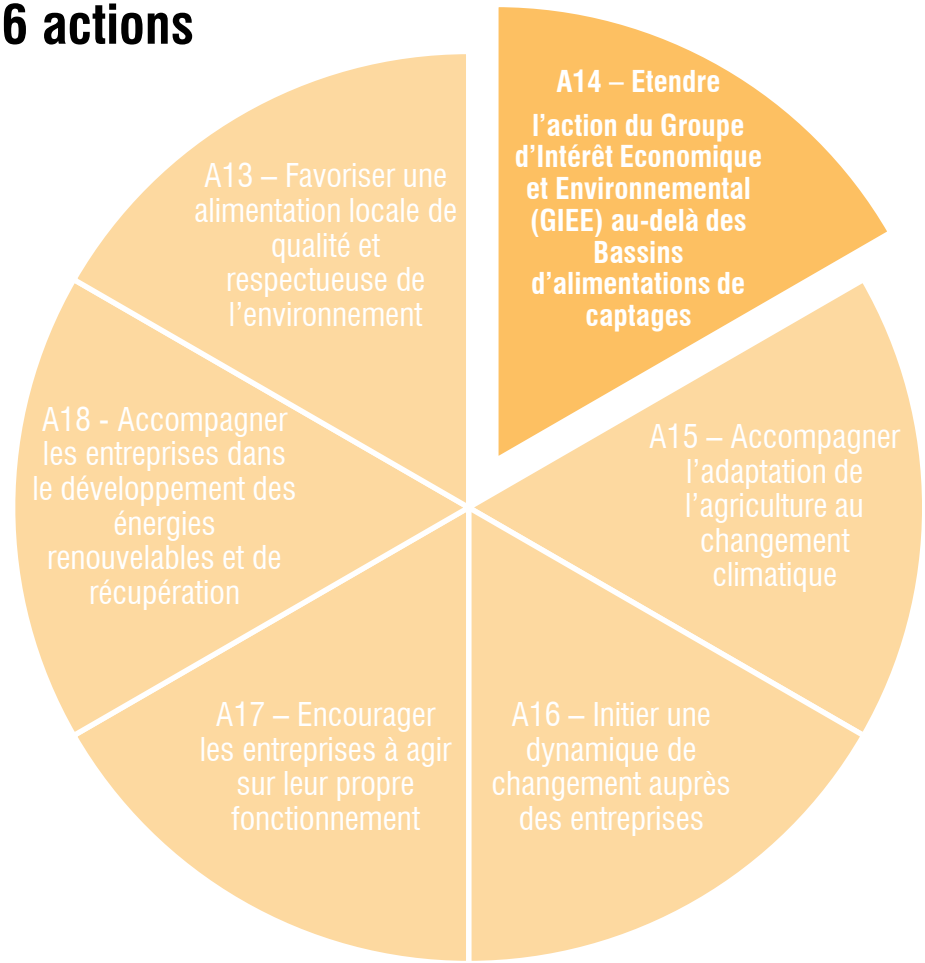

- Recenser les agriculteurs vertueux du territoire et valoriser leur expérience en s'appuyant sur les membres et les travaux du GIEE
- Favoriser les systèmes de production respectueux de l'environnement
- Optimiser la gestion des espaces agricoles pour augmenter le stock de carbone en favorisant le pâturage tournant dynamique
- Limiter les émissions de gaz à effet de serre notamment en limitant la consommation d'énergie
- Modifier les techniques pour une réduction de l'apport en intrants

TRAVAILLER ET PRODUIRE

6 actions

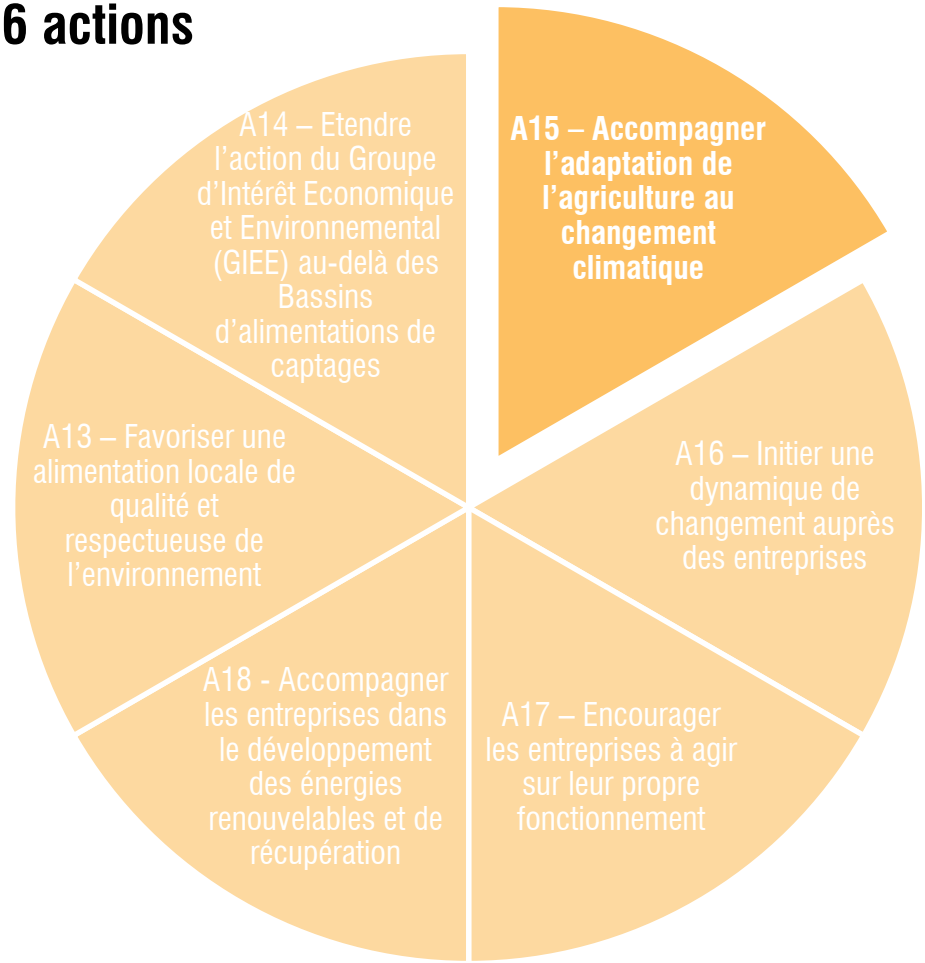

- Adapter les cultures
- Poursuivre l'adaptation des pratiques culturales
- Végétaliser les parcelles

TRAVAILLER ET PRODUIRE

6 actions

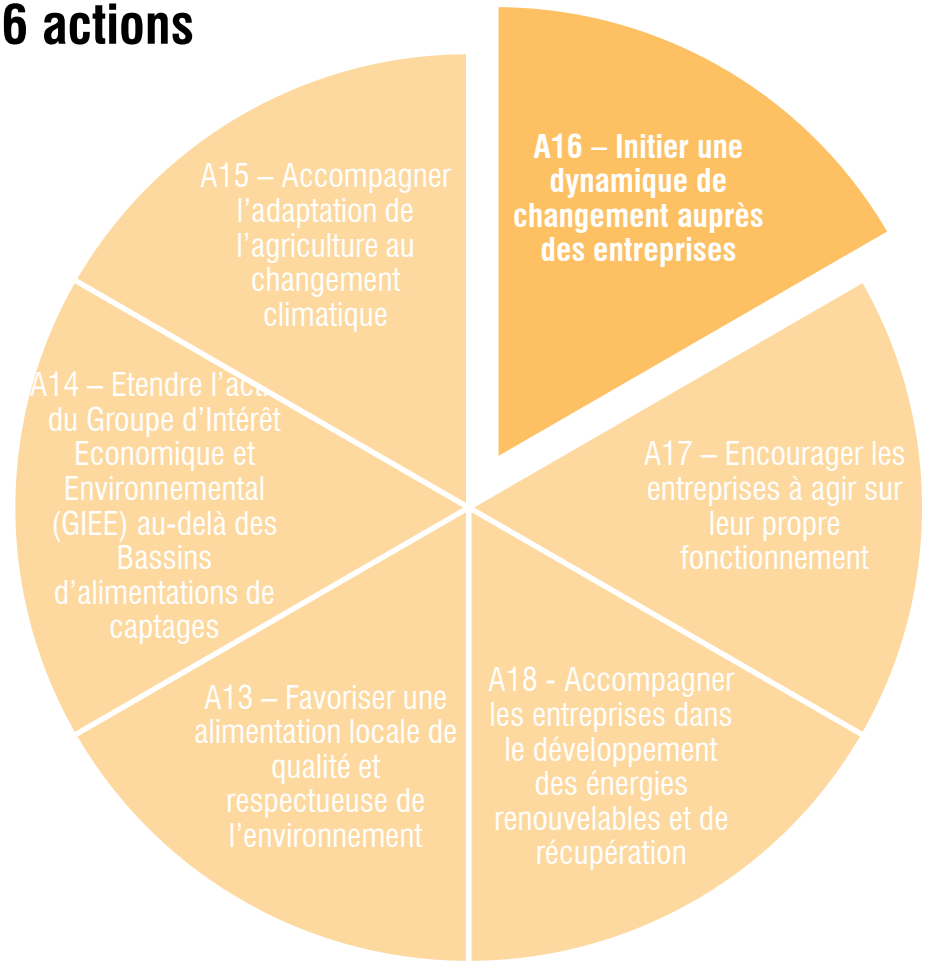

- Créer un club des entreprises sur le territoire afin de favoriser l'échange
- Valoriser les actions mises en œuvre par les entreprises
- Organiser des éco-trophées valorisant les bonnes pratiques des entreprises en matière d'énergie et de climat en valorisant tous les types d'entreprises

TRAVAILLER ET PRODUIRE

6 actions

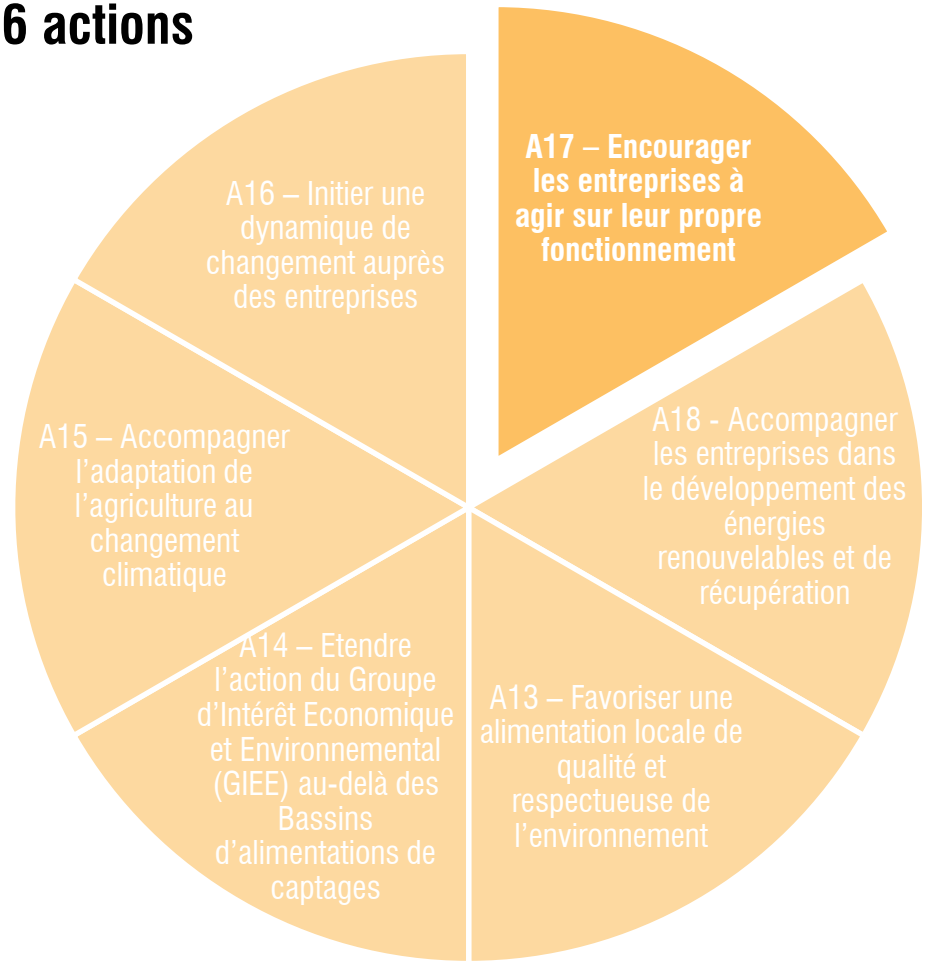

- Encourager les entreprises à réaliser des pré-diagnostics environnement ou leur bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) pour engager une démarche de changement
- Promouvoir les démarches groupées de diagnostics énergétiques, Plan de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE), *etc*. en lien avec un groupement d'entreprises et les relais
- S'engager dans une gestion durable des zones d'activités

TRAVAILLER ET PRODUIRE

6 actions

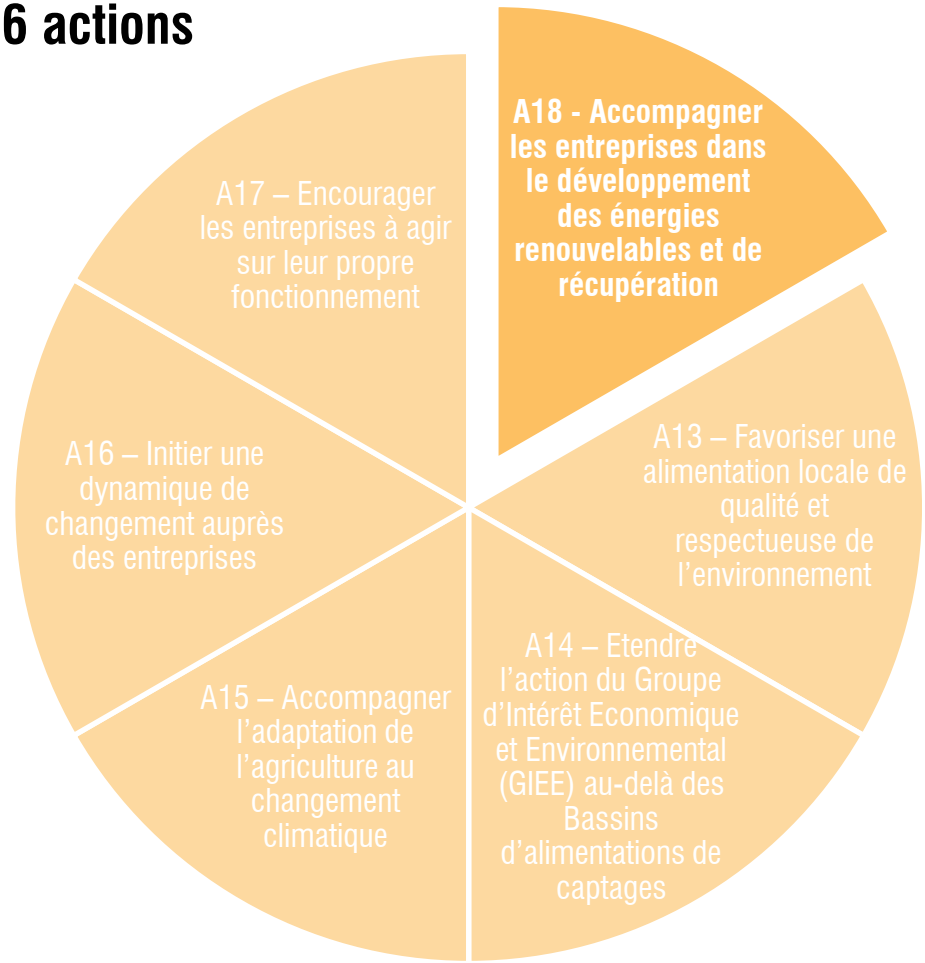

- Engager la réflexion dans le cadre de rencontres organisées par le club d'entreprises
- Réaliser un cadastre solaire afin de susciter l'intérêt des industriels pour cette solution
- Encourager les entreprises à diminuer leur consommation d'énergie en récupérant la chaleur fatale issue de leur process
- Imposer la réalisation d'études de potentiel énergies renouvelables dans les règlements des zones d'activités

ENERGIES RENOUVELABLES

Production d'énergies renouvelables : 57 GWh

Mix énergétique : bois-énergie (99%), solaire (<1%)

Diagnostic

Les énergies renouvelables ne représentent aujourd'hui que **6%** de la consommation d'énergie

Un potentiel de diversification reposant sur le solaire et la méthanisation

Stratégie à 2050

+100% de production d'énergies renouvelables

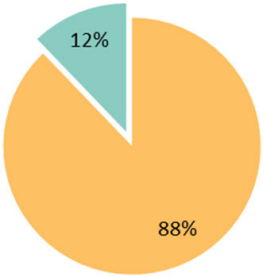

12% de la consommation finale

Plan d'actions

A20 - Répondre à l'appel à projets régional 2019-2020 « Contrat de Développement des Energies renouvelables » COTEnR

A21 - Organiser et déployer la production et la distribution de biogaz

A22 - Adapter les réseaux de distribution et de transport de l'énergie et anticiper les solutions de stockage de l'énergie

ENERGIES RENOUVELABLES

3 actions

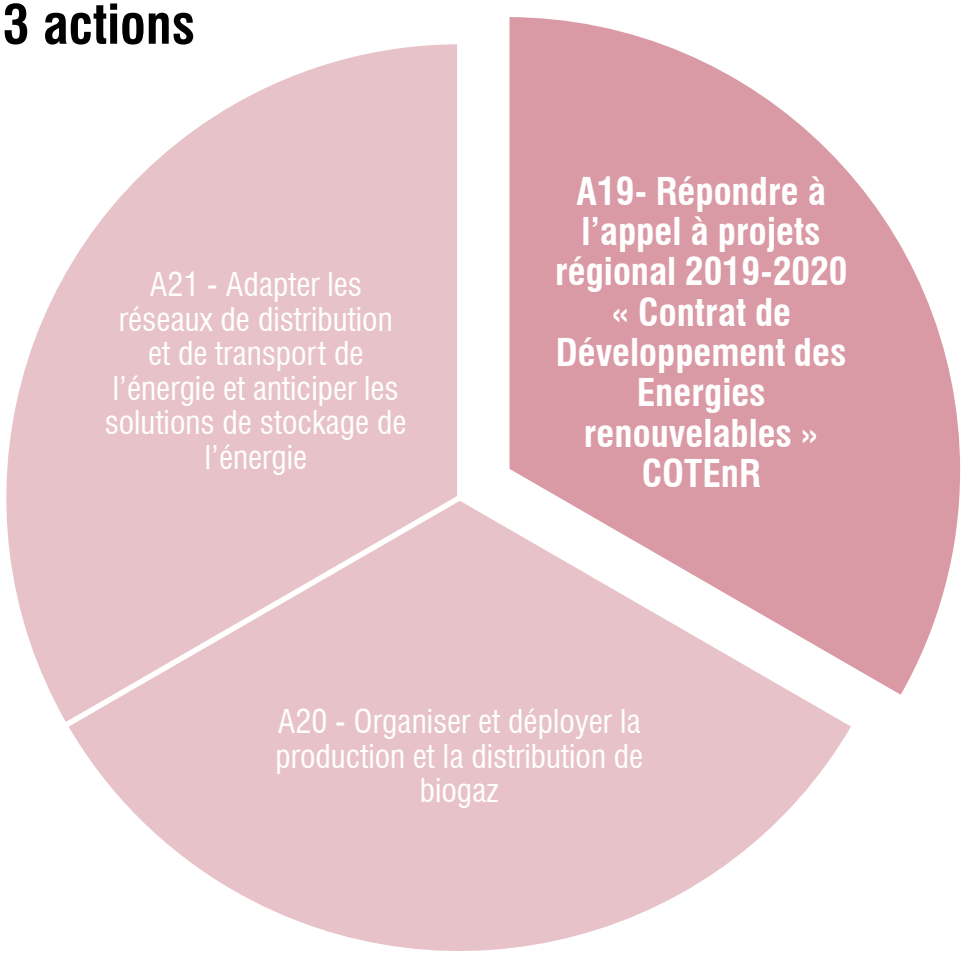

- Répondre à l'appel à projet de l'ADEME et de la Région Hauts-de-France avant le 31 décembre 2020
- Élaborer un schéma directeur des énergies et des réseaux de chaleur afin d'identifier finement les potentiels et définir un plan d'actions de déploiement des énergies renouvelables et de récupération sur le territoire
- Communiquer sur les différents potentiels en énergies renouvelables auprès des acteurs du territoire
- Impliquer et coordonner les acteurs du territoire dans la mise en œuvre du plan d'actions à travers des montages d'opérations participatives

ENERGIES RENOUVELABLES

3 actions

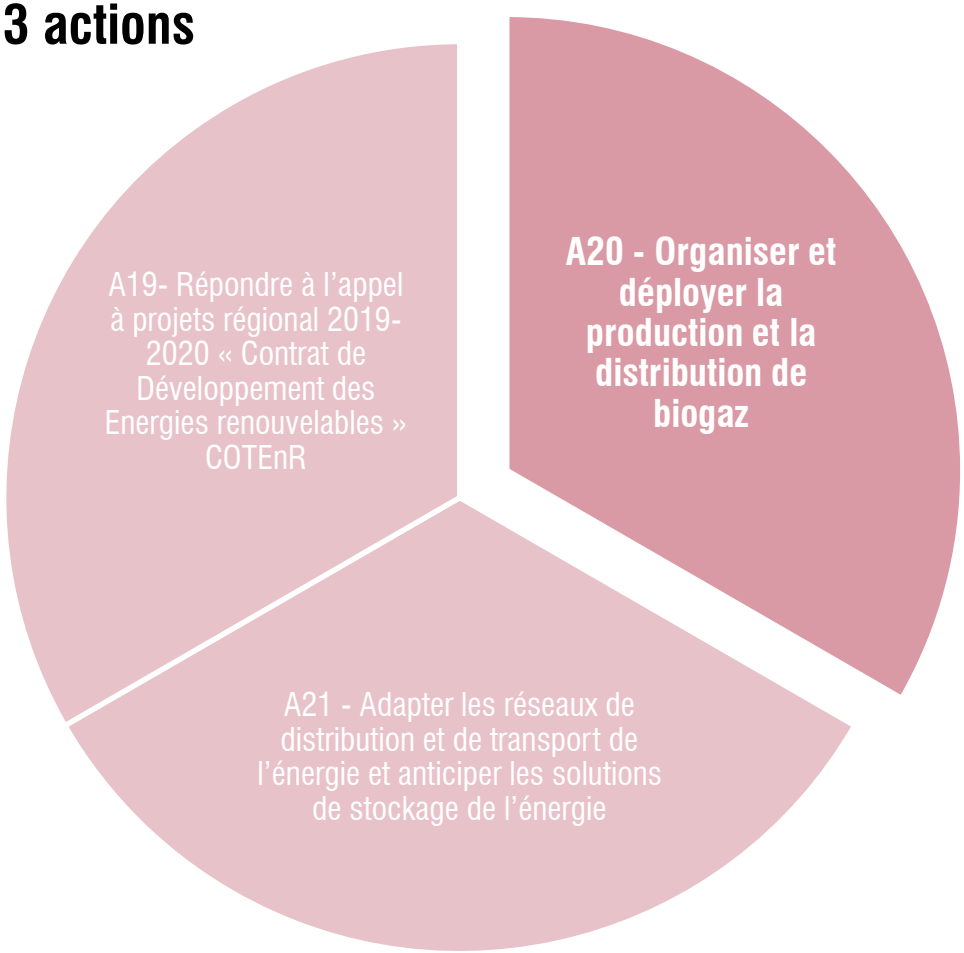

- Mener une étude du gisement potentiel méthanisable
- Sensibiliser les élus, les habitants et les gros producteurs de biodéchets à la méthanisation
- Relancer la réflexion sur le déploiement d'une station de bio-GNV
- Engager une réflexion avec les collectifs de méthanisation pour mutualiser les méthaniseurs

ENERGIES RENOUVELABLES

3 actions

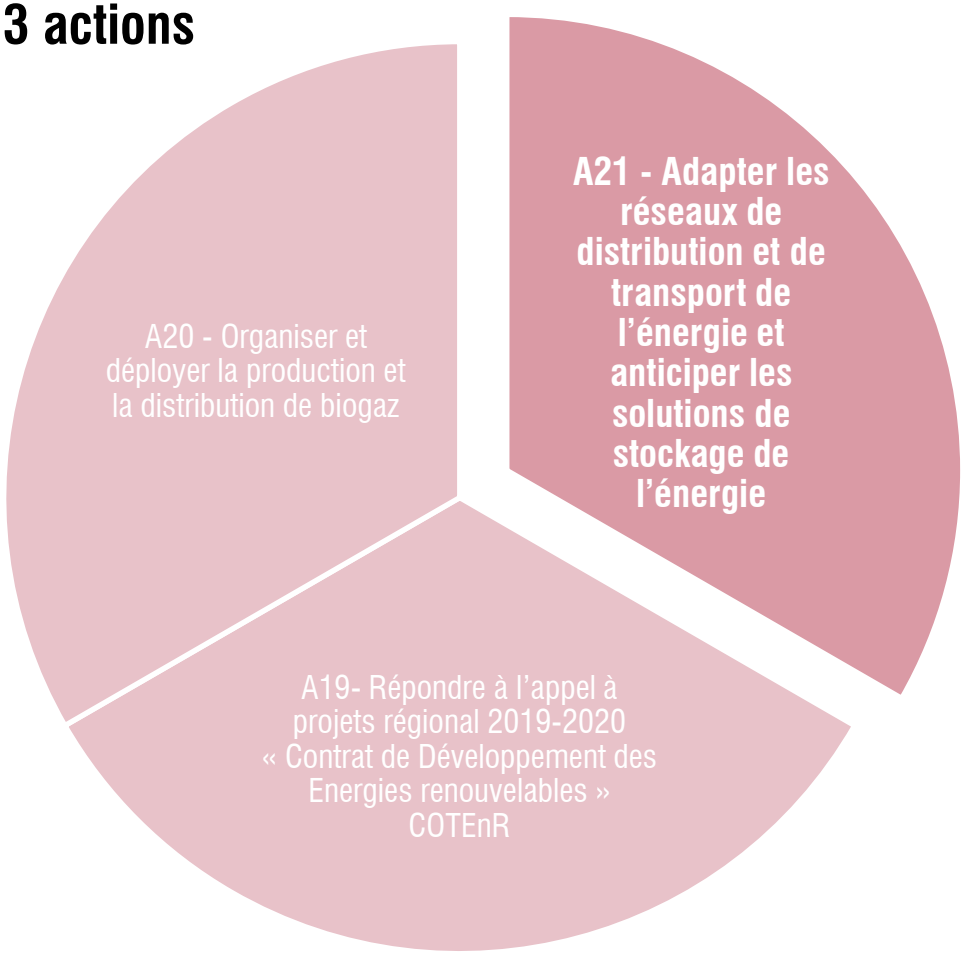

- Moderniser le réseau de transport et de distribution d'électricité pour faire face aux aléas climatiques et accueillir la production d'électricité renouvelable
- Adapter le réseau de transport de gaz, actuellement saturé, à l'arrivée de « nouveaux gaz » : biogaz, hydrogène *etc*
- Évaluer la quantité d'énergie potentiellement stockable à l'horizon 2050

Vers l'exemplarité de la collectivité

Vers l'exemplarité de la collectivité

4 actions

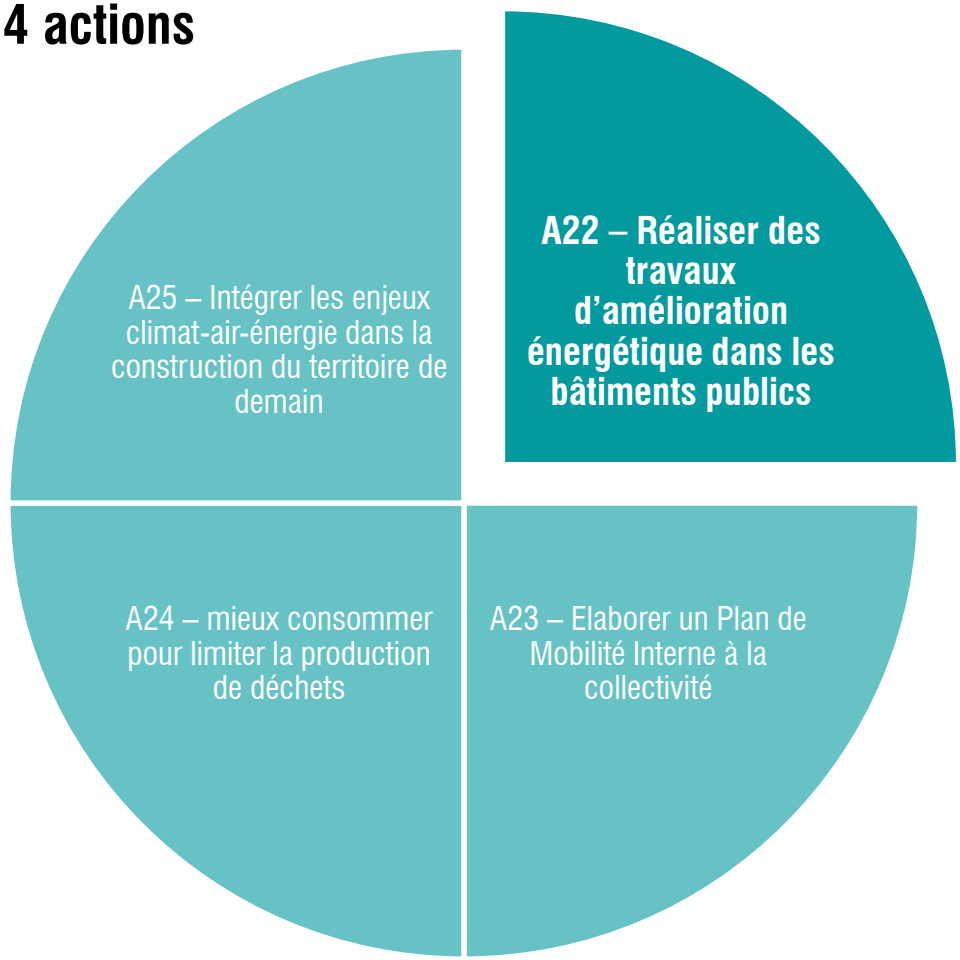

- Réduire les consommations de fonctionnement
- Engager la rénovation du patrimoine bâti communal et intercommunal
- Analyser l'opportunité de développer des projets d'énergie renouvelable sur le patrimoine communal et intercommunal

Vers l'exemplarité de la collectivité

4 actions

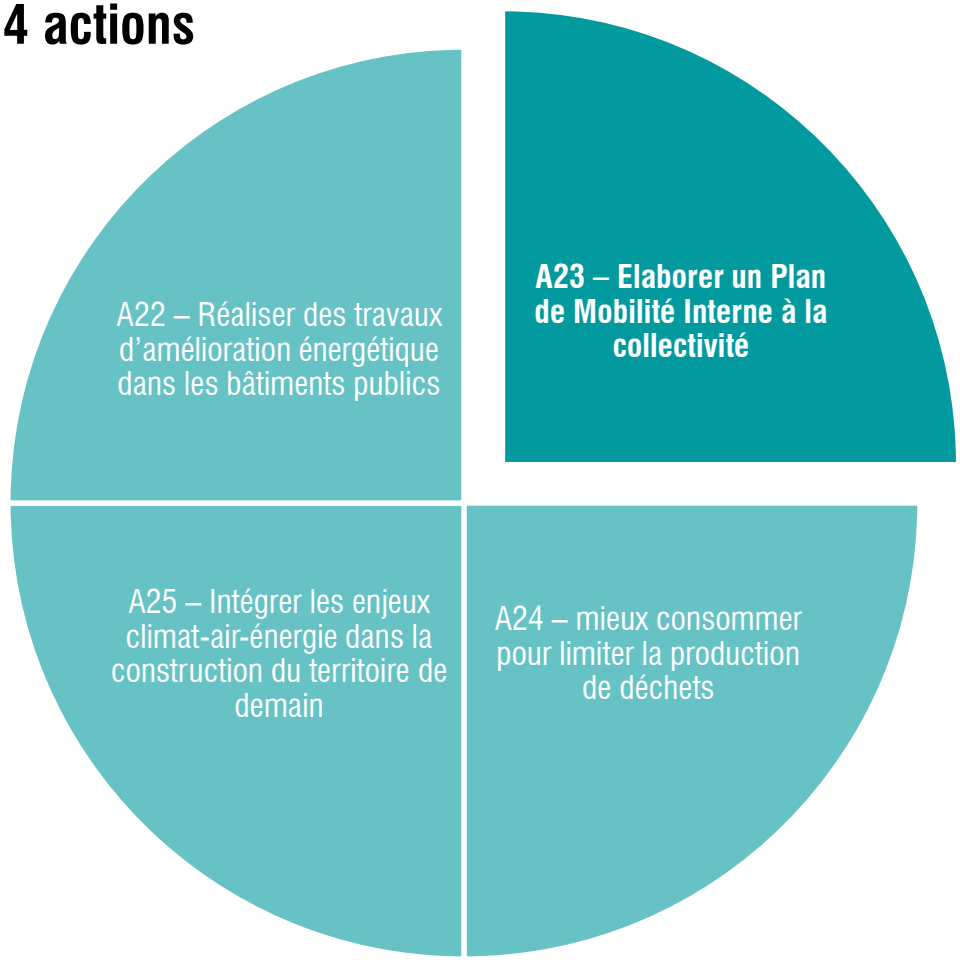

- Elaborer un Plan de Déplacement d'Administration
- Engager une réflexion avec les établissements scolaires pour la mise en place de Plans de Déplacement des établissements scolaires
- Agir sur la flotte de véhicules de la collectivité

VERS L'EXEMPLARITÉ DE LA COLLECTIVITÉ

4 actions

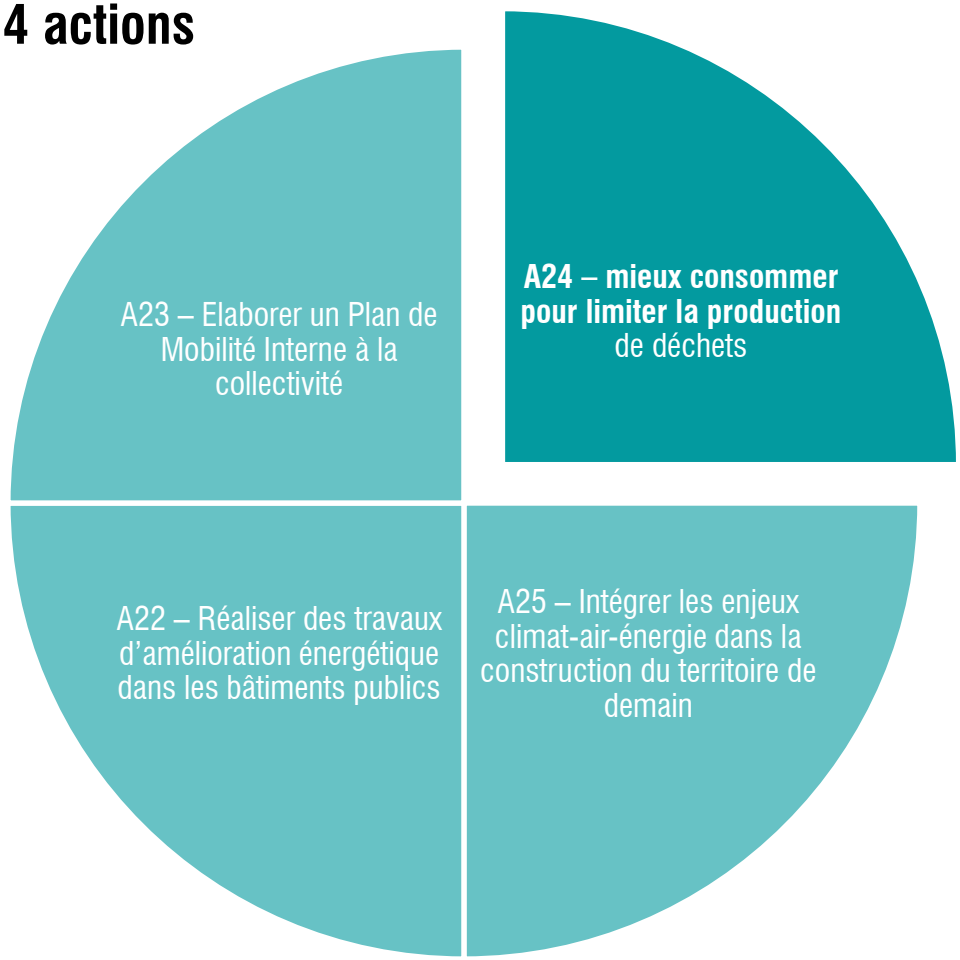

- Mettre en place des politiques d'achats responsables
- Limiter le volume de déchets produits par la collectivité

Vers l'exemplarité de la collectivité

4 actions

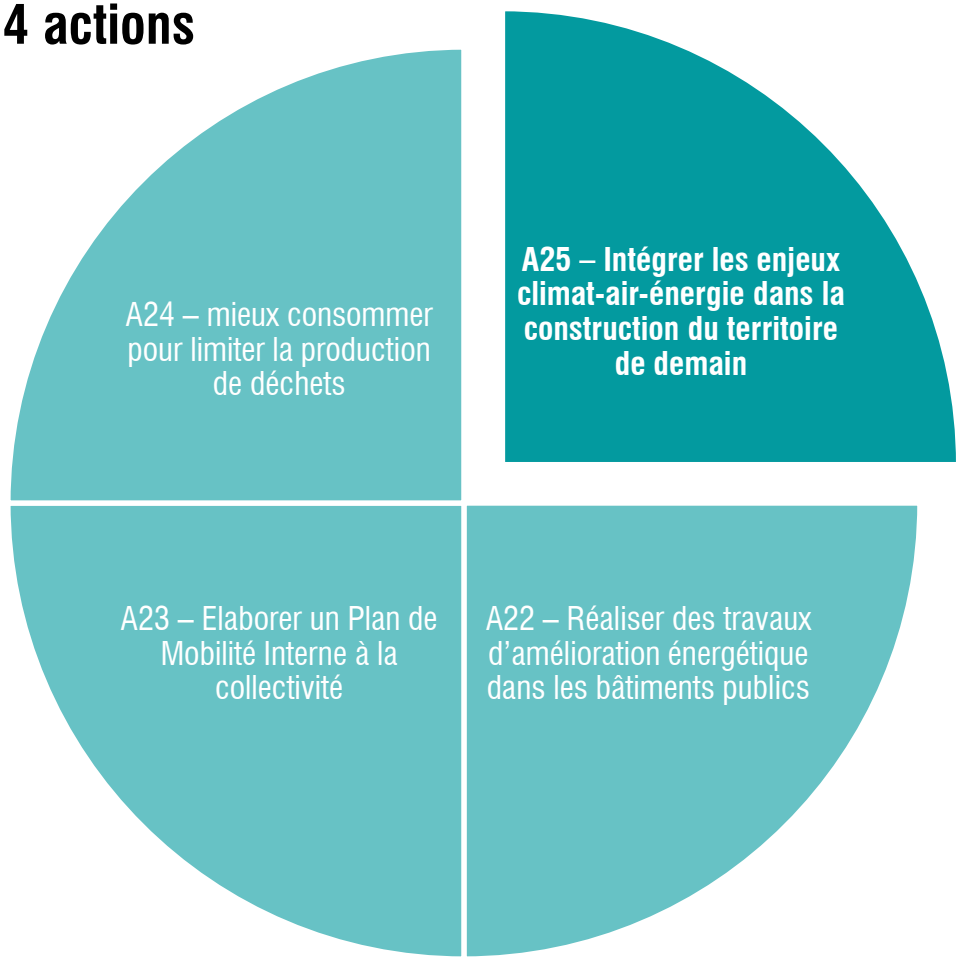

- Assurer le suivi et l'animation du PCAET
- Intégrer les critères d'adaptation au changement climatique dans la construction du territoire de demain
- S'inscrire dans l'éventuelle troisième vague d'appel à projet Contrat d'Objectifs pour la Territorialisation de la Troisième Révolution Industrielle (COTTRI)

4 Evaluation environnementale stratégique

Sommaire

- Evaluation environnementale : Objectifs
- Cohérence diagnostic – actions du PCAET
- Impacts potentiels des actions sur l'environnement
- Principaux effets bénéfiques du PCAET
- Principaux effets négatifs du PCAET
- Principales mesures ERC (Eviter, Réduire, Compenser) proposées

Rapport environnemental

- Démarche d'intégration de l'environnement – Analyse les impacts environnementaux (positifs comme négatifs) des actions du PCAET
- Articulation et cohérence du PCAET avec les documents supra (SNBC, SRCAE, etc..) : observer si le PCAET répond ou non aux objectifs nationaux et régionaux
- Justification des choix effectués pour le plan d'actions du PCAET : retracer la démarche de construction du PCAET
- Mesures ERC (Eviter, Réduire, Compenser) qui font suite aux potentiels effets négatifs décelés et indicateurs de suivi proposés en complément
- Support pour l'Autorité Environnementale et le grand public

Cohérence diagnostic – actions du PCAET

Thématique : Eau

Enjeux identifiés :

- Eau souterraine dans un état qualitatif médiocre
- Vulnérabilité des nappes très forte
- Etat écologique des cours d'eau globalement moyen
- Adaptation au changement climatique: hausse des températures, raréfaction de la ressource, qualité qui se dégrade, risques en lien plus importants ou plus fréquents, conflits d'usage
- Usages: Promouvoir les bonnes pratiques, préserver la ressource

Menaces : évolutions climatiques: diminutions de la ressource, altération de la qualité des eaux, sensibilités des nappes aux nitrates et pesticides

Exemples de réponses dans le PCAET :

- Economiser et préserver la ressource en eau :
  - Mieux préserver et valoriser les zones humides
  - Lutte contre le gaspillage de l'eau
  - Sécuriser l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement
  - Assurer la préservation de la ressource souterraine
- Accompagner l'adaptation de l'agriculture au changement climatique :
  - Pratiques agricoles durables avec une réduction de l'arrosage
- Accompagner une transition des grandes cultures vers des modes plus économes et moins émetteurs de GES :
  - Pratiques agricoles durables avec moins de pesticides et intrants : moins de risque de contamination de l'eau

Thématique : Milieux naturels et biodiversité

Enjeux identifiés :

- Espaces remarquables : 1 Natura 2000, 11 ZNIEFF, 9 ENS, espaces boisés
- Maintien de continuités écologiques
- Conservation de la biodiversité et des espèces patrimoniales
- Adapter les pratiques agricoles

Menaces : accroissement de l'urbanisation et des pratiques agricoles intensives menacent les espaces naturels et la circulation des espèces, changement climatique représentant une menace pour les écosystèmes, car il perturbe la phénologie des espèces et leur aire de répartition

Exemples de réponses dans le PCAET :

- Maintenir et accroitre le potentiel de séquestration carbone du territoire sans entraver le développement de la filière bois :
  - Anticiper les migrations d'espèces induites par le changement climatique en restaurant et en renforçant les continuités écologiques de la Trame Verte et Bleue identifiée dans le SCoT
  - En partenariat avec l'association les Chemins de Picardie et avec les agriculteurs, lancer une dynamique de replantation de haie
  - Poursuivre la mise en place d'une gestion durable des espaces boisés et assurer un approvisionnement en bois-énergie durable
- Economiser et préserver la ressource en eau :
  - Mieux préserver et valoriser les zones humides
- Prendre en compte l'impact climat dans les documents d'urbanisme :
  - Limitation de l'étalement urbain, préservation des espaces naturels

Effets du PCAET : Globalement positifs mais parfois potentiellement négatifs sur certaines composantes de l'environnement, analyse sous forme de grilles dans le rapport

Grille d'évaluation

Actions prévues	Physique naturel climatique						Ressource				Milieu humain			Risques / pollutions		
	Sols	Biodiversité / TVB	Qualité eau	Climat	Air/GES	Paysage et patrimoine	Eau (ressource)	ENR & R	Economie circulaire	Réduction déchets	Santé	Sobriété des comportements	Communication - sensibilisation	Nuisances	Risques naturels	Risques technologiques
Coordonner l'action sur les transports via l'élaboration d'un Plan de Mobilité Rurale (PMR) à l'échelle du territoire																
Réduire le besoin de déplacements																
Développer une offre																

Effets positifs directs	Effets positifs indirects	Pas d'effet significatif	Effets négatifs directs potentiels – points d'alerte	Effets négatifs indirects potentiels – points d'alerte	Effets positifs couplés à des effets négatifs

+ Commentaires explicatifs

Effets du PCAET : Globalement positifs mais parfois potentiellement négatifs sur certaines composantes de l'environnement, analyse sous forme de grilles dans le rapport

Thématiques environnementales

Grille d'évaluation

Actions prévues

Actions prévues	Physique naturel climatique						Ressource				Milieu humain			Risques / pollutions		
	Sols	Biodiversité / TVB	Qualité eau	Climat	Air/GES	Paysage et patrimoine	Eau (ressource)	ENR & R	Economie circulaire	Réduction déchets	Santé	Sobriété des comportements	Communication - sensibilisation	Nuisances	Risques naturels	Risques technologiques
Coordonner l'action sur les transports via l'élaboration d'un Plan de Mobilité Rurale (PMR) à l'échelle du territoire																
Réduire le besoin de déplacements																
Développer une offre alternative efficace à la voiture																
Réduire les nuisances liées au fret																

+ Commentaires explicatifs

Les principaux effets bénéfiques du PCAET :

Communication - Sensibilisation	Actions de communication auprès du grand public, des élus, des agents de la CCS, des agriculteurs, des entreprises et administrations etc.
Réduction consos énergétiques – Développement ENR&R	Rénovation énergétique, bonnes pratiques, encourager le recours aux ENR&R, développement du solaire, de la méthanisation, réutilisation des boues de STEP envisagée etc.
Qualité air – Réduction GES	Amélioration de la performance énergétique des bâtiments, remplacement systèmes de chauffage, mobilité décarbonée, accroitre la séquestration carbone, limitation des pesticides etc.
Réduction des déchets	Adoption des bons gestes, réduction du gaspillage alimentaire, valorisation des biodéchets, etc.

Les principaux effets bénéfiques du PCAET :

Eau	Eco-gestes pour économiser l'eau, récupérateurs d'eau de pluie, gestion de l'eau à la parcelle, restauration des systèmes d'assainissement, bonnes pratiques agricoles, etc.
Sols et Biodiversité	Bonnes pratiques agricoles, urbanisme durable permettant de sauvegarder des espaces naturels, restauration des zones humides, maintien des continuités écologiques, etc.
Risques naturels	Prise en compte des risques dans l'aménagement, schéma des eaux pluviales, urbanisme durable permettant de sauvegarder des espaces perméables qui limitent les ruissellements, bonnes pratiques agricoles = sol de qualité qui absorbe mieux les eaux pluviales, etc.
Santé	Ensemble des actions en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air, alimentation locale et de qualité

Les principaux effets <u>négatifs</u> résiduels du PCAET :

- Ce sont des **effets indirects**
- L'impact négatif est **résiduel**, ce n'est généralement pas un effet négatif fort
- Les effets négatifs sont **facilement évitables ou réductibles** en appliquant des mesures simples

Les principaux effets <u>négatifs</u> résiduels du PCAET :

Paysages

Impacts visuels des panneaux solaires, implantation de parkings relais sur des espaces potentiellement naturels ou cultivés etc.

Sols – Consommation foncière

Biodiversité

Consommation d'espaces et destruction des sols et des milieux pour l'aménagement de cheminements doux, de parkings relais, d'implantation d'ENR

Eau

Aménagements (ENR, mobilités) qui provoquent une imperméabilisation des sols : réduction des surfaces d'infiltration de l'eau vers les nappes, ruissellements

Risques

Aménagements (ENR, mobilités) qui provoquent une imperméabilisation des sols : plus de ruissellements, plus de risques d'inondation

Mesures ERC : Proposer des mesures en réponse aux effets négatifs résiduels du PCAET

Biodiversité

Evitement :
Implanter les aménagements en dehors des espaces à enjeux écologiques forts ;
Si arbres à abattre : éviter les vieux arbres à cavités pouvant abriter des chiroptères ;
Ne pas rompre de continuités écologiques etc.

Réduction :
Accompagner les aménagements de plantations (espèces indigènes, diversité d'espèces et de strates végétales) etc ;
Mesures spécifiques pour les projets de parcs solaires (détaillées dans l'évaluation environnementale et qui devront être étayées dans une étude d'impact).

Paysages

Evitement :
Implanter les aménagements en fonction des contraintes paysagères

Réduction :
Intégration des aménagements avec des matériaux adaptés ;
Accompagner les aménagements de plantations etc.

Mesures ERC : Dans le document d'évaluation environnementale, les mesures ERC sont répertoriées dans un tableau pour chaque action ayant un effet négatif

Axe stratégique	Action(s) prévue(s)	Critères environnementaux concernés	Impact potentiel décelé	Mesures à envisager
AXE 2 : Se déplacer et transporter en réduisant l'impact climat AXE 2 : Se déplacer et transporter en réduisant l'impact climat	Développer une offre alternative efficace à la voiture	Sol, eau et risques naturels	Imperméabilisation des sols pour création d'espaces de stationnement/circulation : limite l'infiltration de l'eau, accroit le risque de ruissellements	▪ **Evitement** : Implanter les aménagements où les enjeux vis-à-vis du risque d'inondation sont moins forts, dans le cas contraire adopter des mesures de réduction. ▪ **Réduction** : Utilisation de matériaux perméables pour les revêtements au sol. ***Cette mesure est inscrite directement dans la fiche action.***
		Biodiversité, paysage	Destruction d'espaces naturels, semi-naturels ou agricoles pour la création de parkings et pistes/bandes cyclables Potentiel impact paysager selon le type d'aménagement et sa localisation	▪ **Evitement** : Implanter les aménagements où les enjeux naturels sont les moins forts et/ou proposer des aménagements dans des espaces déjà au moins en partie artificialisés ; Ne pas rompre des haies ou autre continuité écologique identifiée ; Réaliser les travaux en dehors des périodes de reproduction des espèces ; Sélectionner les arbres à abattre en évitant les vieux arbres à cavités. ▪ **Compensation** : Intégrer les espaces aménagés dans leur environnement naturel en les accompagnant de plantations. Il faudra utiliser des espèces indigènes et favoriser une diversité de formes (haies multi-strates) et d'espèces pour l'épanouissement de la biodiversité locale.

Pour la suite…

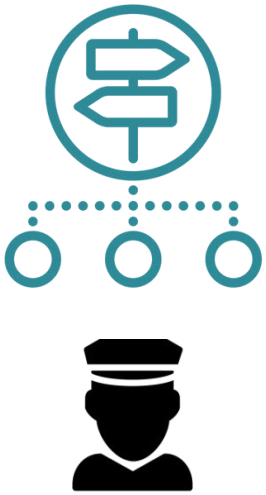

Valider le PCAET → fin d'année 2019

Le présenter en conseil communautaire → en décembre 2019

Engager les premières actions → *en 2020*

Budgéter les futures actions → *budget 2021 à partir de septembre 2020*

CONSTRUIRE
LA VILLE
DURABLE

SYNTHESE DU DIAGNOSTIC ET DE LA STRATEGIE

Ce document est la propriété de Vizea. Il ne doit pas être reproduit, cité ou communiqué sans son accord préalable

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SABLONS

DOCUMENT DE SYNTHESE

DIAGNOSTIC - STRATEGIE

22 Mai 2019

REF : 2018.456-E06 A

Rédigé par : Brandon STORDEUR
Vérifié par : Laure PIERSON

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Un PCAET

Qu'est-ce que c'est ?

Le Plan Climat Air Energie Territorial est un programme d'actions qui vise à limiter l'impact du territoire sur le changement climatique. Obligation réglementaire de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (2015), il a pour objectif de :

- ✓ Réduire de 75% les émissions de Gaz à Effet de Serre du territoire d'ici 2050 ;
- ✓ Diminuer de moitié les consommations énergétiques d'ici 2050 ;
- ✓ D'atteindre 32% de production d'énergies renouvelables à l'horizon 2030

On en est où aux Sablons ?

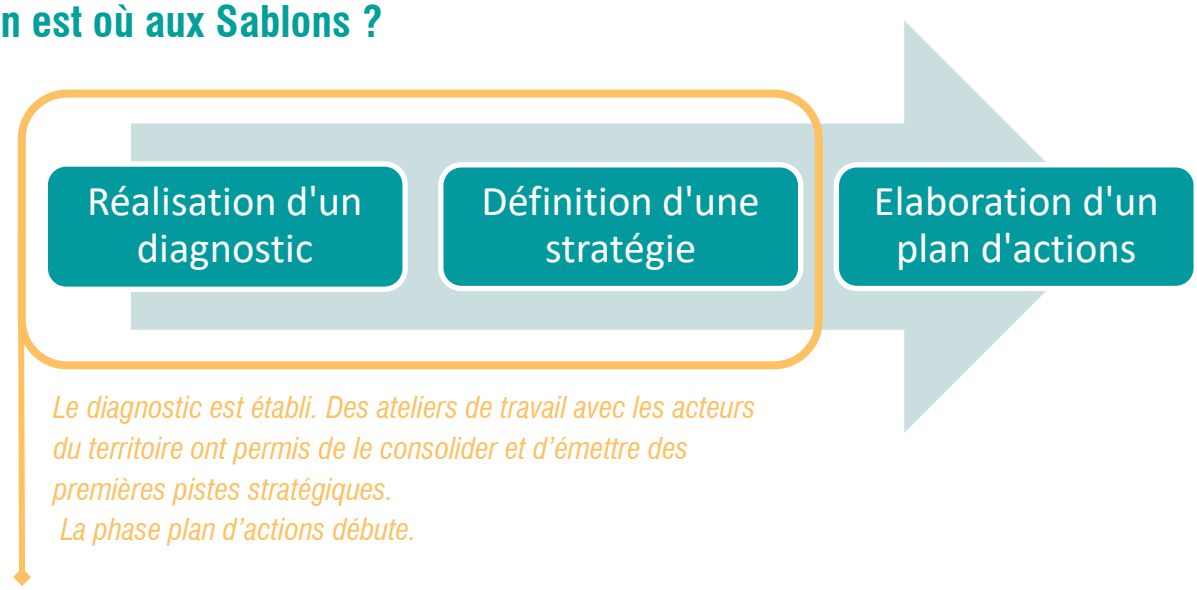

Le diagnostic

Le diagnostic réalisé sur le début de l'année 2019 a avait pour objectifs :

- ✓ d'analyser les **consommations énergétiques finales**,
- ✓ de faire **un état des lieux du réseau de transport et de distribution d'énergie**,
- ✓ de chiffrer la **production d'énergies renouvelables**
- ✓ d'estimer les **émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et de polluants atmosphériques** du territoire,
- ✓ d'estimer la **séquestration carbone** de la biomasse du territoire,
- ✓ d'analyser la **vulnérabilité du territoire** face aux effets du changement climatique.

Il a également permis de faire état des actions déjà menées par le territoire. Le diagnostic dresse un « portrait » climatique et énergétique du territoire, point de départ de la stratégie de transition énergétique et climatique de la Communauté de communes des Sablons.

Ce document est la propriété de Vizea. Il ne doit pas être reproduit, cité ou communiqué sans son accord préalable

L'état des lieux énergétiques

Le profil des **consommations d'énergie** du territoire met en évidence les consommations des différents secteurs du territoire, par type d'énergie, sur une année de référence.

Les **350 GWh consommés par le résidentiel** se répartissent selon un mix énergétique composé :

- ✓ à 29% d'électricité
- ✓ à 52% de gaz
- ✓ à 15% de bois et autres énergies renouvelables
- ✓ à 5% de fioul

L'enjeu premier est de **diminuer les consommations énergétiques** et de **réduire la part des énergies fossiles** (gaz et fioul notamment) dans ce mix énergétique, afin de réduire leur impact carbone.

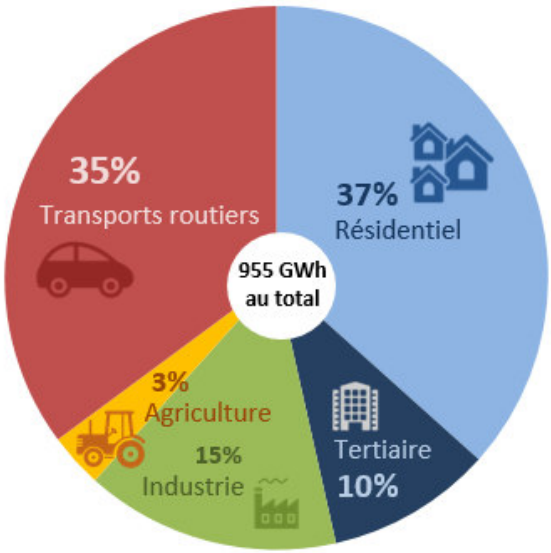

Consommations d'énergie finale du territoire - données issues de l'ATMO Hauts-de-France

La production d'énergies renouvelables

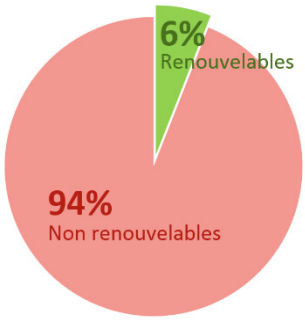

Avec **55 GWh de production d'énergies renouvelables**, le territoire couvre actuellement 6% de sa consommation d'énergie. Le diagnostic met en évidence un potentiel de production d'énergies renouvelables plus de trois fois supérieur valorisant les énergies suivantes :

- ✓ le solaire photovoltaïque et thermique
- ✓ le bois-énergie
- ✓ la méthanisation

L'enjeu est de mobiliser l'ensemble de ces leviers pour **doubler la part des énergies renouvelables et atteindre une production de 12% à l'horizon 2030**. Il consistera aussi à optimiser et adapter les réseaux de transport et de distribution de gaz et d'électricité pour accueillir cette production et la redistribuer.

L'enjeu économique de la transition énergétique

Augmenter la production d'énergies renouvelables sur le territoire c'est produire une énergie plus propre mais c'est aussi **favoriser l'économie locale**.

La consommation actuelle d'énergie équivaut aujourd'hui à une dépense de 92 millions d'euros. En déduisant les « gains » liés la production d'énergies renouvelables sur le territoire équivalant à 4 millions d'euros, on obtient une « **facture énergétique** » **du territoire d'environ à 88 millions d'euros**. Rapportée à l'habitant, elle est plus faible que la moyenne française mais reste plus élevée que la moyenne régionale.

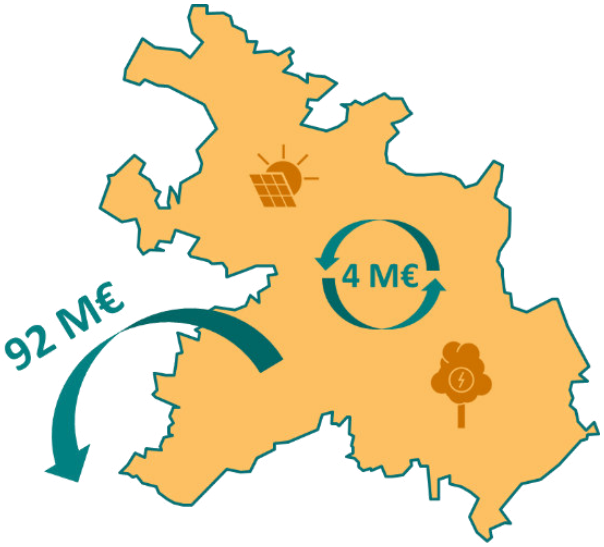

Ce document est la propriété de Vizea. Il ne doit pas être reproduit, cité ou communiqué sans son accord préalable

Les émissions de Gaz à Effet de Serre

Le bilan des émissions de GES du territoire fait état d'émissions globales de **197 600 tonnes d'équivalent carbone**.

Ces émissions sont en majorité **issues de la combustion des énergies fossiles** notamment des transports routiers, du résidentiel et l'industrie.

L'élevage (méthane relâché par le bétail et les fumiers) mais aussi par les pratiques culturales (apport d'engrais dans les sols, travail des sols, etc.) sont les principales sources d'émissions du **secteur agricole**.

La **réduction des émissions** des différents secteurs passe donc par une limitation de l'usage des énergies fossiles et l'adaptation des pratiques culturales.

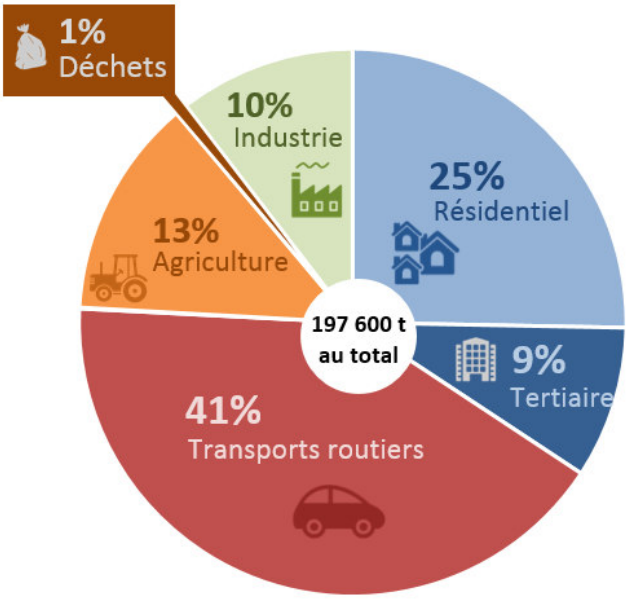

Emissions globales de Gaz à Effet de Serre du territoire - données issues de l'ATMO Hauts-de-France

Un potentiel de séquestration carbone

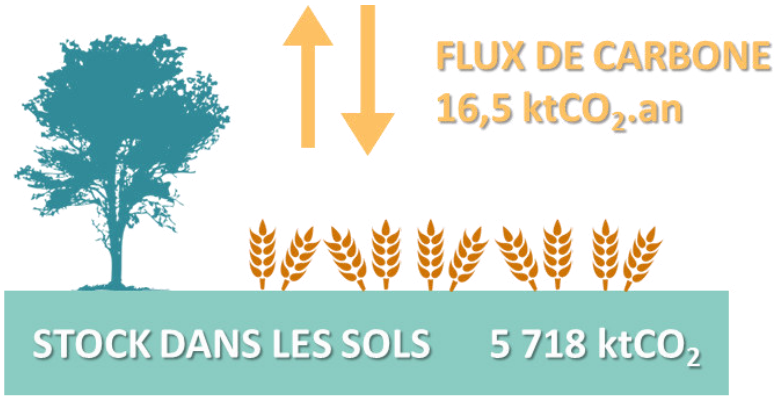

Le territoire émet du carbone mais **il en séquestre** également. Le diagnostic prend en compte :

- ✓ le carbone stocké dans les sols ;
- ✓ les flux de carbone captés et relâchés chaque année par la végétation.

Le territoire capte ainsi environ l'équivalent d'**environ 8% de ce qu'il émet** (contre 12 à 14 % en France).

L'enjeu est de préserver ces stocks et de les accroître, notamment en végétalisant et en préservant les espaces naturels.

Quelle vulnérabilité du territoire face au changement climatique ?

Face au changement climatique et à ses impacts prévisibles, le PCAET analyse **la vulnérabilité climatique** du territoire. Ce dernier est exposé à deux principaux risques pouvant être accentués par le changement climatique :

- ✓ les **vagues de chaleur** ;
- ✓ le **retrait et gonflement des argiles**.

Certaines thématiques sont prioritaires pour adapter le territoire aux changements climatiques à venir ;

- ✓ **La santé** des populations dans un contexte de canicules plus fréquentes et un système de soins adapté ;
- ✓ La promotion de l'aménagement et de l'urbanisme répondant aux enjeux **d'atténuation et d'adaptation** ;
- ✓ La **préservation du potentiel adaptatif** de la biodiversité ;
- ✓ Le **maintien du niveau de protection des populations** et des biens face à la possible augmentation de certains risques naturels.

Ce document est la propriété de Vizea. Il ne doit pas être reproduit, cité ou communiqué sans son accord préalable

Quelle stratégie de transition énergétique et climatique ?

Des objectifs stratégiques

Face au constat du diagnostic et afin de répondre à l'urgence climatique et de contribuer à l'effort national de lutte contre le changement climatique, le territoire se fixe comme trajectoire de :

- ✓ Réduire ses consommations énergétiques ;
- ✓ Réduire ses émissions de Gaz à Effet de Serre ;
- ✓ Augmenter sa production d'énergie renouvelable ;
- ✓ Améliorer la qualité de l'air ;
- ✓ Accroître le potentiel de séquestration carbone et préserver les puits actuels ;
- ✓ Adapter le territoire au changement climatique et réduire la vulnérabilité des habitants.

Des objectifs chiffrés

Les scénarios du PCAET prévoient des **objectifs chiffrés** de **réduction des consommations d'énergie**, **des émissions de GES** et de **production d'énergies renouvelables**. Ces derniers découlent de la déclinaison, à la fois de la stratégie du **Schéma Régional Climat Air Energie de l'ex-région Picardie** et de la stratégie du **Master Plan de la Troisième Révolution industrielle des Hauts-de-France**. La traduction et l'adaptation de ces stratégies sur le territoire permet d'atteindre les objectifs suivants :

- ✓ 50% de réduction des consommations d'énergie à l'horizon 2050 ;
- ✓ 57% de réduction des émissions de GES du territoire à l'horizon 2050 ;
- ✓ 12% de production d'énergie renouvelable à l'horizon 2030.

	Objectifs de réduction des consommations d'énergie	Objectifs de réduction des émissions de GES
Résidentiel	-36%	-74%
Tertiaire	-45%	-74%
Industrie	-60%	-57%
Agriculture et forêt	-59%	-40%
Transport de personnes	-44%	-54%
Fret	-60%	-38%

Répartition des objectifs de réduction des consommations d'énergie et des émissions de GES par secteur

Ces objectifs permettent de passer d'une consommation moyenne par habitant de 25 MWh à 10 MWh en 2050 et d'émissions de GES moyennes par habitant de 5,5 tonnes équivalent carbone à 1,8 tonnes équivalent carbone.

La suite…

La phase plan d'actions va maintenant permettre de définir, en partenariat avec les acteurs du territoire, les actions à mettre en place pour atteindre ces objectifs et engager la transition énergétique et climatique. L'intégralité de ses actions vous sera communiqué via Les Nouvelles des Sablons.

Ce document est la propriété de Vizea. Il ne doit pas être reproduit, cité ou communiqué sans son accord préalable

SYNTHESE DU PLAN D'ACTIONS

Ce document est la propriété de Vizea. Il ne doit pas être reproduit, cité ou communiqué sans son accord préalable

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SABLONS

DOCUMENT DE SYNTHÈSE

PCAET

Octobre 2020

RÉF: 2018.456-E09 B

Vizea marque commerciale de LesEnR, SARL au capital de 56 000 euros - 492 275 631 RCS de Nanterre
59 avenue Augustin Dumont – 92 240 Malakoff - Tel : 01 57 19 50 06 - contact@vizea.fr – www.vizea.fr

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Qu'est-ce que c'est ?

Lancé en décembre 2018, le Plan Climat Air Energie Territorial est un programme d'actions qui vise à **limiter l'impact du territoire sur le changement climatique**. Il vise aussi à exploiter les ressources et atouts de notre territoire afin de produire **une énergie plus verte**, d'**améliorer notre cadre de vie** ou encore d'œuvrer pour **une économie plus verte**.

La Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (2015) défini les objectifs du PACET suivants :

- ✓ Réduire de 75% les émissions de Gaz à Effet de Serre du territoire d'ici 2050 ;
- ✓ Diminuer de moitié les consommations énergétiques d'ici 2050 ;
- ✓ D'atteindre 32% de production d'énergies renouvelables à l'horizon 2030.

Retour sur un an d'élaboration

Un **diagnostic énergétique et climatique** (consommations d'énergie, production d'énergies renouvelables, émissions de gaz à effet de serre, etc.) a été réalisé en concertation avec les acteurs majeurs du territoire (associations, agriculteurs, entrepreneurs, etc.) qui a permis de mettre en avant les enjeux du territoire.

Les élus se sont ensuite réunis afin de déterminer quelle **stratégie d'action** ils souhaitaient mettre en place, conformément aux objectifs nationaux et régionaux de **réduction des émissions de gaz à effet de serre** et de **polluants atmosphériques**, des **consommations d'énergie** ou encore de **production d'énergies renouvelables**.

Les acteurs du territoire se sont de nouveau réunis afin de **définir les actions à mettre en place** pour atteindre ces objectifs au regard de notre diagnostic mais aussi des réalités de notre territoire.

C'est ce plan d'action qui vous est présenté ici.

Quelques chiffres

Un habitant des Sablons consomme autant d'énergie en un an qu'une voiture à essence qui effectuerai 8 fois le tour de la terre.

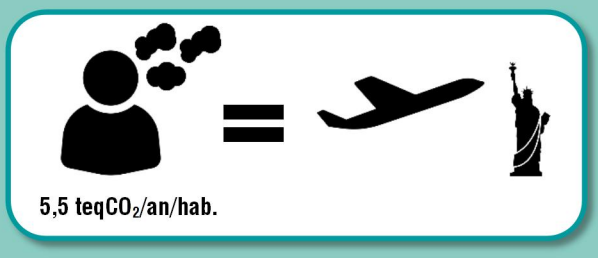

Un habitant des Sablons émet autant de carbone en un an que 3 allers et retours Paris - New York

Quelle stratégie pour 2050

- ✓ Réduire ses consommations énergétiques ;
- ✓ Réduire ses émissions de Gaz à Effet de Serre ;
- ✓ Augmenter sa production d'énergie renouvelable ;
- ✓ Améliorer la qualité de l'air ;
- ✓ Accroître le potentiel de séquestration carbone et préserver les puits de carbone actuels ;
- ✓ Adapter le territoire au changement climatique et réduire la vulnérabilité des habitants.

-50% de consommation d'énergie

-57% des émissions de Gaz à Effet de Serre

+84 GWh d'énergies renouvelables

Comment atteindre ces objectifs ?

Pour atteindre ces objectifs, la communauté de communes des Sablons a travaillé en partenariat avec les acteurs du territoire (chambre d'agriculture, Département de l'Oise, associations, agriculteurs, entreprises, …) pour définir un plan d'actions opérationnel organisé autour de 6 axes et décliné en 25 actions.

Habiter et aménager en maîtrisant la demande énergétique

Action 1 - Dynamiser et renforcer localement l'accompagnement à la rénovation de l'habitat et lutter contre les arnaques à la rénovation
Action 2 - Lutter et accompagner les ménages en situation de précarité énergétique
Action 3 - Prendre en compte l'impact climat dans les documents d'urbanisme

Se déplacer et transporter en réduisant l'impact climat

Action 4 - Coordonner l'action sur les transports via l'élaboration d'un Plan de Mobilité Rurale (PMR) à l'échelle du territoire
Action 5 - Réduire le besoin de déplacements des actifs du territoire
Action 6 - Développer une offre alternative efficace à la voiture
Action 7 - Réduire les nuisances liées au fret

Préserver le cadre de vie, atténuer et anticiper les impacts du changement climatique

Action 8 - Limiter la production de déchets à la source et mieux valoriser les déchets résiduels
Action 9 - Maintenir et accroitre le potentiel de séquestration carbone du territoire sans entraver le développement de la filière bois
Action 10 - Economiser et préserver la ressource en eau
Action 11- Anticiper les impacts du changement climatique en adaptant le territoire
Action 12 - Préserver la qualité de l'air

Travailler et produire en préservant l'environnement

Action 13 - Favoriser une alimentation locale de qualité et respectueuse de l'environnement
Action 14 - Etendre l'action du Groupe d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE) au-delà des Bassin d'Alimentation de Captages
Action 15 - Accompagner l'adaptation de l'agriculture au changement climatique
Action 16 - Initier une dynamique de changement auprès des entreprises
Action 17 - Encourager les entreprises à agir sur leur propre fonctionnement
Action 18 - Accompagner les entreprises dans le développement des énergies renouvelables et de récupération

Développer la production et la distribution de l'énergie en tendant vers les objectifs de la Troisième Révolution Industrielle (REV3)

Action 19 - Répondre à l'appel à projets régional 2019-2020 « Contrat de Développement des Energies renouvelables » COTEnR
Action 20 - Organiser et déployer la production et la distribution de biogaz
Action 21 - Adapter les réseaux de distribution et de transport de d'énergie et anticiper les solutions de stockage de l'énergie

Engager la communauté de Communes des Sablons vers l'exemplarité

Action 22 - Réaliser des travaux d'amélioration énergétique dans les bâtiments publics et maîtriser la consommation d'énergie
Action 23 - Elaborer un Plan de Mobilité Interne à la collectivité
Action 24 - Mieux consommer pour limiter la production de déchets
Action 25 - Intégrer les enjeux climat-air-énergie dans la construction du territoire de demain

Comment contribuer à ce plan d'actions ?

Chaque habitant du territoire, à son échelle, est **acteur de la transition environnementale et climatique**. Il s'agit de **repenser ses façons de faire** au quotidien quand vous habitez, vous vous déplacez, vous travaillez ou encore quand vous consommez. Durant la mise en œuvre de ce plan d'actions**, la communauté de communes des Sablons vous accompagnera** en vous fournissant les clés de réussite de votre transition : comment rénover mon logement ? Comment économiser l'énergie ? Comment préserver la ressource en eau ? Comment mieux me déplacer ? ....

Au travers de ses communications, la communauté de communes vous informera de ces **gestes à adopter au quotidien** ou des dispositifs d'accompagnement personnalisé qui seront mis en place par les acteurs du territoire. Il vous suffit de **suivre notre activité** sur internet et sur nos publications, ou de vous renseigner directement auprès de la communauté de communes.

Et maintenant !

Le Plan Climat Air Énergie Territorial a fait l'objet d'une évaluation environnementale stratégique conformément à la réglementation imposée par le Code de l'Environnement. Ainsi le PCAET a été dans un premier temps soumis à l'avis du président de la région Hauts de France, à l'avis du Préfet et à l'avis de l'autorité environnementale avant d'être définitivement approuvé pour la fin de l'année.

Le PCAET complet va également être mis à disposition pour consultation du public durant 1 mois pendant la période du 09/11/2020 au 10/12/2020. C'est l'occasion pour vous de donner votre avis sur le document voire de l'abonder.

Territoires Bio Climat ! FRANCE

La communauté de communes déjà à l'œuvre

La communauté de communes des Sablons est déjà à l'œuvre pour engager sa transition environnementale et climatique. A titre d'exemple, le territoire réfléchit depuis quelques années à **l'accompagnement de la transition agricole**. Un Groupement d'Intérêt Économique et Environnementale, travaille à la question de l'amélioration des pratiques en vue de la protection de la ressource en eau sur les périmètres concernés par les champs captant.

Le territoire a très récemment été retenu dans le cadre du projet national Bio Climat au titre des **Territoires Bio Climat** pour l'accompagnement dans la lutte contre le réchauffement climatique dans le secteur agricole. La communauté de communes va donc être accompagnée par le réseau bio climat sur l'intensification de sa transition agricole.

Le territoire souhaite également réfléchir à **l'optimisation des déplacements** sur le territoire en vue de réduire l'impact climat du transport. Pour cela, un diagnostic complet des mobilités est nécessaire et vient d'être lancé. Il a pour but d'aboutir à l'élaboration d'un **Plan de Mobilité Simplifié** (PMS), véritable stratégie des mobilités à l'échelle du territoire.

En route vers la transition climatique, rejoignez-nous !